

La réussite scolaire de nos enfants, parlons-en !

Une enquête réalisée par le Gerpam
Groupe de réflexion des parents de
l'Agglomération Montargoise



Avec le soutien du Centre social de l'AMA
(Association Montargoise d'Animation)



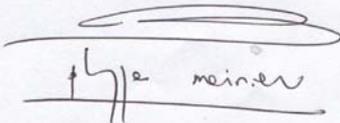
"L'éducation est votre arme la plus puissante pour changer le monde."

Nelson Mandela

Lettre de parrainage de Philippe MEIRIEU

Je suis vraiment très heureux de parrainer la belle entreprise du GERPAM. Rien n'est plus important à mes yeux, pour l'avenir de notre école et la réussite de nos enfants, que cet investissement de "parents citoyens" qui, loin de toute pression intrusive, s'engagent pour comprendre ce qui se joue dans la relation pédagogique et mettent en débat les résultats de leur investigation avec les enseignants et les cadres de l'Éducation nationale. C'est ainsi que notre École redeviendra l'École de la Nation, portée par un projet partagé de justice et de solidarité. C'est ainsi que notre démocratie sera revivifiée, loin de tous les replis et de tous les corporatismes, pour construire "le bien commun".

Bravo donc au GERPAM ! Belles réussites pour la suite... et que cette initiative essaime et féconde notre système éducatif.


Philippe Meirieu

SOMMAIRE

Présentation générale	1
Préambule	2
Travail préparatoire 2011/2012.....	2
Pré-enquête et enquête 2012/2014	4
Que nous-a-apporté cette enquête ?.....	5
Pré-enquête (septembre 2012 – décembre 2012).....	6
Enquête (décembre 2012 – janvier 2014).....	9
Méthode d'enquête utilisée.....	10
Résultats de la recherche	13
L'égalité des chances.....	14
Les inégalités	14
L'accueil des enfants handicapés	17
Les manques de moyens financiers et humains	18
Les relations parents/enseignants/professionnels de l'éducation	20
Que demandent les enseignants aux parents ?	20
La maîtrise de la langue	26
Que demandent les enseignants aux élèves ?.....	28
Que demandent les parents aux enseignants ?	29
Encourager la participation des parents	
En Europe.....	30
Hors Europe	31
Favoriser la participation des élèves en développant leur confiance	33
Suites données à l'enquête	35
Création d'un outil interactif pour débattre avec les autres parents	36
Rencontre GERPAM/Pause café - synthèse des échanges – 30 janvier 2014....	36
Organisation d'une journée de rencontre parents/professionnels de l'Éducation Nationale	37
En guise de conclusion	39
Synthèse de la journée de rencontre	40
- Compte-rendu de la journée de rencontre parents/professionnels de l'Éducation Nationale du vendredi 21 novembre 2014	40
- Synthèses réalisées par les personnes présentes à la rencontre parents/professionnels de l'Éducation organisée par le Gerpam	42
- Synthèse de l'intervention de Mr Richard Pottier, modérateur de la rencontre et Professeur émérite d'anthropologie à l'Université Paris Descartes sur la relation école/parents/enseignants	46

Annexes

Annexe 1 : Résultats de la pré-enquête (dépliant 4 volets).....	52
Annexe 2 : L'image des quartiers et ce qui pourrait l'améliorer, par Seydou.....	56
Annexe 3 : Quel mécanisme de l'Éducation Nationale pour intégrer les enfants en difficulté ? par Monica.....	58
Annexe 4 : Bien-être et réussite de l'enfant à l'école dès le plus jeune âge quel que soit son milieu social, par Brigitte.....	60
Annexe 5 : Comment parents et enseignants peuvent-ils travailler ensemble pour la réussite scolaire ? par Mamodou.....	61
Annexe 6 : Égalité des chances par rapport au milieu social, par Patricia.....	62
Annexe 7 : La réussite scolaire, par Aminata.....	70
Annexe 8 : Bilan de la mise en œuvre de la loi 2005 sur la scolarisation des enfants handicapés.....	72
Annexe 9 : Scolarisation des enfants handicapés, par Stéphane Lagoutière.....	74
Annexe 10 : Moyens financiers et humains.....	76
demande des parents.....	76
demande des enseignants.....	76
Annexe 11 : Les systèmes éducatifs doivent s'adapter aux enfants et non l'inverse, par Caroline Pearce.....	77
Références bibliographiques	80
Remerciements	83

P R É S E N T A T I O N G E N E R A L E

PRÉAMBULE

Le GERPAM (Groupe de Réflexion des Parents de l'Agglomération Montargoise) est un groupe d'une douzaine de parents qui s'est constitué avec l'appui du Centre social de l'AMA, dans le but de mener une recherche liée à la parentalité.

Le projet a débuté en septembre 2011. Il est né de la volonté du Centre social de lancer un projet participatif avec des parents des quartiers populaires. Il est important de comprendre que notre projet n'a rien à voir avec un groupe de soutien à la parentalité. Il s'agissait de mener un véritable travail de recherche qui soit entièrement conduit par les parents ; l'animation du groupe devant être assurée par l'animatrice référente famille de l'AMA et l'accompagnement méthodologique par une anthropologue.

Travail préparatoire – 2011/2012

Voici comment nous avons procédé : Il a fallu tout d'abord définir un sujet d'enquête et comprendre en quoi consistait un travail de recherche. Cela nous a demandé un an de préparation car ce n'était pas évident, pour nous parents, de nous mettre dans une posture de recherche. Avant de participer à ce projet, nous croyions qu'un chercheur était quelqu'un qui trouvait des réponses « toutes faites ». Aujourd'hui, nous avons compris qu'un chercheur c'est surtout quelqu'un qui se pose des questions. Le plus difficile, en fait, c'est de se poser les bonnes questions ! Il a également fallu trouver un thème qui intéresse l'ensemble du groupe.

En quoi a consisté ce travail de préparation ? Nous avons, dans un premier temps, choisi et visionné des films (Bébés, de Thomas Balmes ; Les Mains en l'air, de Romain Goupil ; Être et Avoir, de Nicolas Philibert ; L'École à bout de souffle, de Marina Julienne). Ceux-ci nous ont permis de réfléchir et de débattre ensemble sur des sujets qui nous tenaient à cœur.

Nous avons également mené des recherches documentaires sur les thèmes suivants : L'image des quartiers ; La réussite scolaire ; Quels mécanismes existent en France pour intégrer les enfants en difficulté ? ; Bien-être et réussite des enfants quel que soit leur milieu social ; Comment parents et enseignants peuvent-ils travailler ensemble pour une meilleure réussite scolaire ? ; Égalité des chances par rapport au milieu social. *(Voir annexes 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pages 56 à 71.)*

A l'issue de ces travaux, nous avons rédigé une synthèse générale à la suite de laquelle nous avons choisi, à l'unanimité, d'enquêter sur la réussite scolaire. Les résultats de notre enquête ne correspondent pas du tout à ceux auxquels nous pensions aboutir au départ. Nous avons quelques idées préconçues, probablement en partie induites par ce que nous avons entendu dans les médias : celles-ci se sont avérées en partie inexactes. Voici, par exemple, quelques-uns des préjugés que nous avons : les parents sont démissionnaires ; les enseignants sont des privilégiés et sont tout le temps en vacances ; les parents et les jeunes des quartiers ne parviennent pas à s'intégrer à la vie de l'école...

Notre enquête s'est déroulée en deux temps :

- De septembre 2012 à décembre 2012 : pré-enquête et dépouillement de la pré-enquête. Celle-ci a eu lieu durant la fête du Plateau (22 septembre) où le Gerpam tenait un stand. Nous avons pu rencontrer les participants à cette fête et recueillir leurs avis sur le thème de la réussite scolaire.

Cette démarche nous a permis de lister les préoccupations principales des parents et de préparer nos entretiens individuels avec les professionnels de l'enseignement (*voir conclusion de la pré-enquête annexe 1, page 52 à 55*).

- De décembre 2012 à janvier 2014 : entretiens individuels avec des parents, des élèves et des professionnels de l'enseignement.

Globalement, nous avons surtout rencontré des femmes, que ce soit dans le secteur de l'éducation ou du côté des parents. (A titre d'exemple, en ce qui concerne les professionnels de l'éducation : 10 femmes et 3 hommes.)

Nous avons également élaboré un outil sous forme de saynète qui nous a servi de support pour échanger et débattre des résultats de notre recherche avec d'autres parents. Nous l'avons présentée à trois reprises :

- en mai 2013, au Festival de la Famille
- en septembre 2013, à la Fête du Plateau
- en janvier 2014, à la Pause Café des Parents de Chalette.

Le Centre social de l'AMA intervenant dans les quartiers prioritaires, c'est bien évidemment dans ces quartiers-là que nous avons mené notre enquête. D'ailleurs, aurait-il été pertinent d'enquêter dans les

beaux quartiers ? Nous savons bien que dans les milieux plus aisés, les parents ont les moyens matériels et humains d'aider leurs enfants. Il faut savoir que les jeunes des quartiers sensibles connaissent deux fois plus le chômage que ceux des milieux plus favorisés : 20,9% contre 9,2%. (Source : *L'Observatoire des Inégalités*, 11 mars 2014.)

Il est à noter que la question des quartiers populaires avait fait l'objet d'un travail de réflexion au sein du groupe, lors de notre année de préparation. L'un de nos membres s'était plus particulièrement penché sur l'image des quartiers. Il avait, pour mener son travail d'investigation, accompagné les ATP (agents de tranquillité publique) sur le terrain et en avait profité pour échanger avec les habitants. Il était ressorti de ses entretiens que les personnes extérieures au quartier en avaient une mauvaise image et que cela n'était pas sans conséquences sur la réussite des enfants. Notre enquête a corroboré ce ressenti. Ce qu'il faut comprendre, c'est que même si les pouvoirs publics ont tenté, par le biais de la politique de la Ville, de mettre en place un certain nombre de projets, cela n'a rien changé dans la mesure où ceux-ci ne répondaient pas véritablement au problème, à savoir la mauvaise image que les jeunes ont d'eux-mêmes. En effet, il faudrait avant tout que la société cesse de porter un regard négatif sur ces quartiers et sur ses habitants pour que ces derniers aient une chance de développer une meilleure estime d'eux. Or, la confiance en soi est l'une des clés de la réussite scolaire. (*Voir exposé sur l'image des quartiers, annexe 2, p 56 et 57*).

Que nous a apporté cette enquête ?

Celle-ci nous a permis de rencontrer tous les acteurs concernés par la réussite scolaire : élèves, parents, enseignants, directeurs d'établissement, CPE (conseiller principal d'éducation), surveillants, ceci afin de comprendre ce que chacun entendait par « réussite scolaire » et attendait des autres parties pour mener ce projet à bien.

Cela a mis en lumière un désir commun : la réussite de tous les enfants ; mais cela a également mis en évidence que cet enjeu n'était pas aussi facile à mettre en place sur le terrain car :

- des incompréhensions persistent ;
- Il n'est pas toujours facile de se parler, de s'écouter et de se comprendre.
- Les enfants étant tous différents, il est difficile d'appliquer une méthode d'enseignement pour « un élève type » : cela demande beaucoup d'efforts d'adaptation de la part des enseignants qui, de plus, ne sont pas toujours suffisamment formés et qui, bien souvent, ne disposent pas des moyens nécessaires ;
- Les enfants ne sont quelquefois pas assez réceptifs car ils ne comprennent pas pourquoi ils vont à l'école, ce que celle-ci peut leur apporter pour leur avenir tant professionnel que personnel.
- les parents sont aussi, parfois, désemparés, soit parce qu'ils pensent que n'ayant pas été très longtemps à l'école, ou que n'ayant pas eux-mêmes aimé l'école, ils ne peuvent pas aider leurs enfants ; soit parce qu'étant dans des situations précaires, ils n'ont pas la disponibilité pour pouvoir suivre leurs enfants sur le plan scolaire.

PRÉ-ENQUÊTE (septembre 2012 - décembre 2012)

Dans un premier temps, nous avons rencontré le public à la Fête du Plateau 2012, en posant la question suivante : quand on parle de réussite scolaire, quels mots, quelles phrases vous viennent à l'esprit ?

Nous avons recueilli 110 réponses. Celles-ci nous ont permis de constater que, pour les personnes interrogées, la réussite scolaire de leurs enfants passe par l'obtention de diplômes qui favoriseront ensuite leur réussite professionnelle puis personnelle.

Qu'entendent les personnes par « réussite personnelle » ?

Il s'agit, par exemple, de « pouvoir soutenir une conversation intellectuelle satisfaisante » ; ou bien « d'être un adulte responsable et bien dans sa peau » ; ou encore, « de savoir respecter autrui ».

Ces réponses nous ont paru intéressantes car elles montrent que l'école n'est pas uniquement un lieu pour se préparer à son futur métier, mais également un lieu pour se construire soi-même et pour apprendre à vivre en société.

- Toutefois, ces mêmes personnes pensent que **les inégalités sociales** représentent un frein à cette réussite et que « l'égalité des chances » est **un leurre**. Une enseignante, par exemple, nous a confié, lors de l'enquête lancée à la suite de notre pré-enquête, « qu'il ne fallait pas être naïf, car elle [l'égalité de chances] n'existe pas, tout dépend du milieu d'où l'on vient. » « J'aimerais y croire », a-t-elle ajouté, « mais c'est une utopie ».

- Ces propos ont été confirmés par un principal-adjoint de collège qui nous a confié que « *tous les élèves n'avaient pas les mêmes chances de réussite* (santé, environnement, volonté de l'enfant, etc.) : l'école ne pouvait pas pallier toutes les difficultés de tous les enfants. »

Il nous a par ailleurs précisé que « **le défi de l'école, c'était l'hétérogénéité** ».

Cette question de *l'hétérogénéité* nous semble relever du projet pédagogique de l'enseignant (ou de l'établissement, s'il en a un). Néanmoins, dans la mesure où cela a une incidence sur **la qualité des apprentissages**, nous avons tenu à rapporter les propos suivants d'une jeune fille qui nous a affirmé : « *Quand on est enfant d'immigré, on a plus de mal à s'intégrer, on doit faire plus d'efforts, on doit prouver qu'on est capable même si nos parents sont illettrés* ».

- Une autre personne nous a soutenu « qu'elle avait connu des problèmes avec des enseignants qui faisaient des discriminations suivant le milieu social ».

- Malgré tout, une enseignante nous a affirmé « que l'école visait à faire réussir tous les élèves pour que chacun puisse trouver une place, puisse évoluer ». « Mais », a-t-elle précisé, « cela dépend des conditions de vie matérielle, de l'environnement familial. Notre école ne peut pas faire de miracle à cause de la barrière de la langue et de la culture.

C'est pour cela qu'il est difficile de faire réussir tous les enfants».

Enfin, certaines parents pensent qu'il y a **un manque d'encadrement**. Ils disent « que la discipline est nécessaire et que des sanctions doivent être appliquées si la discipline n'est pas respectée ».

Qu'est ce qui, toujours selon les personnes que nous avons rencontrées, pourrait favoriser la réussite scolaire ?

- L'envie et la motivation de l'enfant d'apprendre
- ***Des relations parents/enseignants/enfants satisfaisantes***
- Une bonne formation
- L'acquisition d'une culture générale
- Une aide scolaire adaptée à chaque enfant
- Une orientation choisie.

Nous pouvons constater que la question des relations parents/enseignants apparaissait déjà dans la pré-enquête. A noter que ce sont surtout les femmes qui soulèvent la question de l'orientation scolaire et qui accordent une grande importance aux relations avec les enseignants. Elles insistent sur le respect et les problèmes d'encadrement.

Enfin, elles considèrent que leurs enfants doivent se sentir bien à l'école pour bien travailler, alors que les hommes sont surtout dans la performance .

De même, nous ont dit les personnes interrogées, l'école doit favoriser ***l'intégration, la vie en collectivité, le respect***. C'est pourquoi cela demande aussi l'implication des parents par le biais d'une « bonne éducation ». Enfin, **l'importance de l'obtention d'un diplôme a fait la quasi-unanimité**.

A l'issue de cette pré-enquête, nous avons décidé d'approfondir certaines questions :

« *L'Égalité des chances* » : l'école a-t-elle vraiment les moyens d'aider les enfants issus des milieux défavorisés à rattraper l'écart avec ceux évoluant dans des milieux plus aisés ?

Les relations parents/enseignants/enfants : comment favoriser de meilleures relations entre tous ?

Une bonne éducation : qu'est-ce qu'une «bonne éducation» ? S'agit-il pour les enfants des milieux populaires d'intégrer les codes sociaux qui ont cours à l'école mais qui ne sont pas nécessairement ceux qui leur sont transmis dans leurs familles ? Pour les enfants d'origine étrangère, s'agit-il d'assimiler la culture de leur pays d'accueil ?

Concrètement, que pourrait-on mettre en place pour tenter **d'améliorer le parcours scolaire** de tous les enfants ?

Nous nous sommes efforcés, tout au long de l'enquête qui a suivi, de répondre à cette question.

ENQUÊTE (décembre 2012 - janvier 2014)

Après un an de préparation, nous étions enfin prêts à lancer notre enquête. Celle-ci portait au départ sur la réussite scolaire « en général ». Par la suite, nous nous sommes rendus compte que ce sujet était trop vaste et nous avons préféré réduire le champ de notre investigation.

Nous avons décidé de lancer l'enquête en poursuivant dans un premier temps les rencontres avec les parents, mais également en organisant des entretiens avec des professionnels de l'éducation nationale (enseignants, directeurs d'établissement, conseillers d'éducation). Nous avons aussi rencontré quelques enfants. Nous aurions souhaité en rencontrer plus mais faute de temps et du fait de quelques difficultés d'organisation, cela n'a pas été possible.

Le nombre de parents rencontrés : 114 (durée des échanges : entre 10 et 20 mn selon les personnes).

Le nombre de professionnels rencontrés : 13 (durée des échanges : de une à deux heures).

MÉTHODE D'ENQUÊTE UTILISÉE

Nous avons choisi de privilégier la **méthode qualitative** car la méthode quantitative ne nous semblait pas pertinente par rapport aux questions que nous nous posions. Nous n'avons pas élaboré de questionnaire spécifique ; *nous avons en effet préféré organiser des entretiens informels autour de certains mots clés, ceci afin de laisser les personnes s'exprimer le plus librement possible.* En voici la liste :

- *La réussite scolaire*
- *L'égalité des chances*
- *La relation école-parents*
- *La description de l'école idéale*
- *Le bien-être de l'enfant*
- *la coéducation*

Notre objectif n'était pas d'obtenir des chiffres et des pourcentages, mais plutôt de **mener un travail de réflexion à partir du vécu des personnes rencontrées et de leur ressenti** car cela nous paraissait plus concret quant aux attentes, et des parents, et des enseignants.

Tous les entretiens ont débuté avec la question suivante : d'après votre expérience, comment améliorer et favoriser la réussite scolaire ? Il est apparu que l'aspect matériel semblait tout aussi important, pour les personnes interrogées, que l'aspect humain, *mais nous avons choisi d'approfondir la question de l'humain.* En effet, nous avons déjà eu l'occasion de nous apercevoir, à maintes reprises, en tant que parents d'élèves, que les enseignants avaient déjà longuement réfléchi sur la question budgétaire sur laquelle, en tant que parents, il nous semblait difficile d'intervenir. D'ailleurs, de nombreuses associations de parents d'élèves se battent sur ce terrain là, depuis bien des années, au niveau national, et il faut se rendre à l'évidence : elles n'avancent pas ou très lentement (exemples : poids des cartables, équipements informatique, etc.)

En outre, nous avons envie d'apporter un éclairage différent, d'autant que lorsque nous avons trié les réponses de la pré-enquête, deux grands thèmes sont ressortis :

- L'égalité des chances

- Les relations parents/enseignants

Il est à noter que c'est surtout la question *des relations parents/enseignants que nous avons choisie de développer.*

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

LES INÉGALITÉS

Concernant l'égalité des chances, la plupart des personnes pensent que c'est effectivement « bien pour les enfants » car ils doivent tous avoir les mêmes chances (un assistant d'éducation). Un directeur d'établissement soulignait aussi que : « L'école est un service public, c'est-à-dire un service en direction du public, pour tout le monde, où l'on s'occupe de tous les élèves. Les enseignants sont là pour faire travailler les enfants, pas pour les aimer. C'est l'égalité pour tous, tous les enfants doivent avoir le même statut. »

Pourtant, il faut se rendre à l'évidence, parents et enseignants s'accordent pour dire que, dans la réalité, cela n'existe pas, même si les enseignants nous ont dit qu'ils faisaient leur maximum pour amoindrir les différences de niveau selon le milieu social de l'enfant. Voici quelques témoignages :

- Une enseignante : « Cela dépend du milieu social du jeune, mais cela a des répercussions au niveau des apprentissages. Tout le monde n'a pas le même accès à la culture. Tous les élèves n'ont pas les mêmes chances au départ et l'école n'est pas là pour tout rattraper ».

- Un parent : « Le dogme égalitaire n'a de réalité que dans les têtes. Dans la pratique, l'égalité n'est que relative. Quant aux chances, elles sont proposées à tous et c'est à chacun de les saisir quand elles se présentent ».

- Encore un parent : « L'égalité des chances est un leurre. Les zones défavorisées sont moins pourvues en financements : il n'y a pas beaucoup de choses pour favoriser l'accès à la culture ».

A titre de comparaison, selon le rapport PISA 2012 (Program for International Student Assessment)¹, le système d'éducation français

1 Programme international pour le suivi des acquis des élèves qui évalue les compétences des jeunes de 15 ans en lecture, mathématiques et sciences.

est plus inégalitaire aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 9 ans (en 2003). Les inégalités sociales se sont surtout aggravées entre 2003 et 2006. ***Aujourd'hui, en France, lorsqu'on appartient à un milieu défavorisé, on a clairement moins de chances de réussite.*** Ces affirmations sont reprises par Sami Josua, Professeur Émérite en Sciences de l'Éducation à la faculté d'Aix en Provence. La réussite dépend essentiellement du milieu social ou de l'environnement familial d'où l'on vient. Tous les enfants ne partent pas de la même ligne de départ. Et ce n'est, en aucun cas, ni le fait d'être enfant issu de l'immigration, ni une question de différence de religion qui explique la moins bonne réussite à l'école. Certains enfants ont aussi besoin de plus d'aide et de temps pour acquérir les savoirs de base, surtout si leurs parents ne peuvent pas les aider à la maison.

Ce n'est donc probablement pas un hasard si en SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), 7 élèves sur 10 sont issus de milieux défavorisés (*rapport sur le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire, émanant du Ministère de l'Éducation Nationale, novembre 2013*).

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme. Le rapport PISA 2009, par exemple, mentionnait déjà cet écart tout en signalant que celui-ci pourrait être corrigé, entre autre, en ***favorisant la mixité sociale***. Il a en effet été démontré que, quel que soit leur milieu socio-économique, les élèves qui fréquentent un établissement dont l'effectif comprend plus d'élèves issus de milieux favorisés obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui fréquentent un établissement dont l'effectif est plus défavorisé.

L'étude précisait également que l'assouplissement de la carte scolaire privait les écoles des quartiers prioritaires de leurs bons éléments, les transformant ainsi en « écoles-ghettos ». Pour finir, cette étude montrait que la France faisait partie des pays pour lesquels les facteurs familiaux et sociaux pesaient le plus lourdement, qu'il s'agisse de la catégorie sociale, du niveau d'études des parents ou du statut d'immigré.

Pourtant, le rapport PISA 2012 a démontré que dans les pays de l'OCDE

(Organisation de coopération et de développement économique), la concentration de jeunes issus de l'immigration dans un établissement scolaire n'était pas en soi associé à une faible performance.

Dans le même ordre d'idée, selon une étude de la Fondation Terra Nova menée en 2011, même si les enfants des milieux défavorisés réussissaient à obtenir le baccalauréat (professionnel ou général), **leur chance de poursuivre des études supérieures étaient plus minces que pour ceux des enfants des milieux favorisés : 3 sur 10, contre 8 sur 10 soit 18% dans les zones d'éducation prioritaires au lieu de 43% pour les autres territoires.**

De même, l'Observatoire des inégalités relève que, dans les quartiers dits « sensibles », la part de la population qui ne possède aucun diplôme est deux fois plus importante qu'en dehors de ces territoires (44 % *contre* 20 %). Or, de nombreuses études l'ont prouvé, non seulement, le fait d'obtenir un diplôme protège du chômage, mais plus celui-ci est élevé, plus le taux de chômage baisse.

Il serait pourtant possible de mettre en place des solutions, puisque toujours selon le rapport PISA 2012, d'autres pays tels que l'Italie, la Pologne et le Portugal sont parvenus à réduire leur proportion d'élèves en difficulté tout en augmentant celles de leurs élèves très performants.

Toutefois, des enseignants se mobilisent pour aider les enfants en difficulté en mettant en place certains dispositifs tels « les Ateliers Coup de pouce » pour l'aide à la maîtrise de la lecture en partenariat avec les parents ou un atelier d'écriture RAP, animé par une professeure d'histoire pour faire travailler le Français et d'autres compétences à des collégiens à Marseille. Cette enseignante rapporte qu'un élève, qui est soutenu et qui est conscient de ses compétences a les moyens de réussir (voir reportage « Égaux mais pas trop à l'école »).

En conclusion, selon les propos de Monsieur Jean-Paul Delahaye, Directeur général de l'Enseignement scolaire, notre pays ne sait pas faire réussir tous les élèves du fait qu'il a laissé se « ghettoïser » des parties entières du territoire et qu'il est difficile pour notre école républicaine de faire des miracles pédagogiques au quotidien.

Les zones d'éducation prioritaires, au départ mises en place pour donner plus de moyens à ceux qui en avaient le plus besoin, n'ont non seulement pas apporté de résultats significatifs, mais sont, aujourd'hui, un miroir grossissant des difficultés de notre système éducatif. Il a, en effet, été conçu, à la base, pour une école élitiste avec une mise en place d'une sélection qui ne bénéficie, à la fin, qu'à une minorité d'enfants, issus essentiellement de milieux favorisés.

L'ACCUEIL DES ENFANTS HANDICAPÉS

Si la question de l'accueil des enfants handicapés a parfois été abordée dans le cadre de discussions sur l'égalité des chances, il s'avère que nous n'avons pas approfondi cette problématique car nous nous sommes rapidement aperçus qu'elle nécessitait une enquête à elle seule, tant elle était complexe. Nous souhaiterions toutefois rapporter certains propos :

- Un directeur d'école primaire, à propos du handicap : « Je suis pour l'intégration des enfants handicapés à temps partiel, à condition que la structure soit adaptée et qu'il y ait un double accueil dans les classes ».

- Un parent : « L'égalité des chances n'a pas évolué depuis des années. En 2000, l'égalité des chances, c'est aussi faire l'intégration scolaire des enfants porteurs de handicap. *L'égalité des chances est un droit pour tous* .

D'une part, même si, selon un rapport remis en mai 2011 au Président de la République par Monsieur Paul Blanc, sénateur des Pyrénées Orientales, en 2010, la part des enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire a augmenté d'un tiers entre 2005 et 2010, malheureusement, *il reste encore 20 000 enfants handicapés (tous types de handicaps confondus) soumis à l'obligation scolaire, c'est-à-dire entre 6 et 16 ans, qui ne vont pas à l'école, que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu spécialisé.*

D'autre part, selon la FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap), il reste

encore beaucoup à faire pour améliorer l'accueil des enfants et des jeunes handicapés, tant que le plan humain que matériel. (Cf. annexes 8 et 9, pages 72à 75).

LES MANQUES DE MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Le manque de moyens humains et financiers fait partie des récriminations des enseignants, mais également des parents :

- Une enseignante nous a dit : « L'état devrait donner les dotations financières en fonction des quartiers ». Il faudrait que les enseignants des quartiers favorisés bougent et viennent apporter leurs expériences dans les quartiers défavorisés et que les jeunes enseignants puissent aussi voir les écoles plus favorisées ».

- Un parent : « **Pour les enfants des milieux défavorisés, il est important de donner une chance d'être au niveau de ceux qui viennent de milieux aisés** ». Cela passe par des moyens (plus de mixité, moins de barrières, que les riches et les pauvres étudient ensemble).

Une enseignante : « **Les ministres de l'Éducation Nationale ont une image d'un enfant idéal mais n'ont pas de connaissance des difficultés rencontrées par les enseignants des quartiers défavorisés** ». L'État devrait donner les dotations financières en fonction des quartiers.

Nous avons placé en annexe de ce document la liste complète des besoins recensés lors de notre enquête (*cf. annexe 10 page 76*). Il est à noter que les attentes des parents et des enseignants ne sont pas nécessairement les mêmes. Par exemple, les parents réclament plus d'enseignants, alors que les enseignants souhaiteraient, quant à eux, être mieux formés.

En revanche, parents et enseignants sont d'accord sur le fait ***des classes moins surchargées permettraient de mieux accueillir les jeunes***, en particulier ceux qui sont les plus en difficulté car cela permettrait un meilleur suivi individuel des élèves.

En ce qui concerne les *activités culturelles*, parents et enseignants sont d'accord sur le fait qu'il en faudrait plus, ceci afin de réduire, par la culture, les inégalités sociales et culturelles.

Familles et professeurs sont également d'accord sur le fait qu'il est nécessaire qu'il y ait de la discipline en classe et que des sanctions soient prises en cas de non-respect des règles. Notre enquête contredit donc certains propos de la part des enseignants qui affirment que les parents d'aujourd'hui ont tendance à être laxistes. Enfin, **tous sont d'accord sur le fait qu'une bonne entente et une bonne coopération sont indispensables pour la réussite scolaire des enfants.**

RELATIONS PARENTS/ENSEIGNANTS/PROFESSIONNELS

QUE DEMANDENT LES ENSEIGNANTS AUX PARENTS ?

- *qu'ils coopèrent à tous les niveaux*
- *qu'il y ait une bonne entente et un discours commun envers les enfants*
- *qu'ils aient confiance en eux*
- *qu'ils s'intéressent au travail scolaire de son (ses) enfant(s)*
- *qu'ils s'intègrent dans la culture française et maîtrisent notre langue*

La question des relations parents/enseignants/professionnels de l'éducation nous a semblé suffisamment récurrente pour qu'elle vaille la peine d'être creusée. Il faut savoir que la quasi totalité des personnes que nous avons rencontrées, qu'ils soient parents ou enseignants, ont abordé cette question et nous ont affirmé que de bonnes relations parents/enseignants leur paraissent essentielles pour la réussite des enfants. Pourtant, tous se plaignent d'**un défaut de communication**.

- Ainsi, par exemple, une conseillère d'éducation : « La relation parents/enseignants est hyper importante, quand il n'y a pas d'accord avec la famille, cela mène à l'échec ».
- De même, une mère : « De bonnes relations entre parents et enseignants sont nécessaires ».
- Encore une enseignante : « La communication est très importante dans le cas où je rencontre des soucis avec un jeune ».
- Un directeur d'école primaire : « Il est important de rencontrer les parents pour comprendre les difficultés de l'enfant ».

C'est pourquoi il nous a semblé primordial d'aborder cette question. Celle-ci nous paraît d'autant plus intéressante que nous avons le sentiment que notre société est de plus en plus « handicapée » de ce point de vue-là : nous le constatons chaque jour, dans notre vie quotidienne, nous avons de plus en plus de difficultés à communiquer les uns avec les autres. Ces mauvaises relations entre l'école et les parents peuvent parfois aller de l'incompréhension jusqu'au conflit.

- Une enseignante : « Certains parents accusent l'équipe pédagogique de ne pas faire son travail en cas d'échec ».

- Une mère : « La maîtresse a injustement accusé mon fils d'avoir volé ».

- Une conseillère d'éducation : « Certains parents contestent les décisions de discipline. D'autres sont agressifs ou couvrent leurs enfants ».

Quoi qu'il en soit, notre enquête est confirmée par une étude parue récemment dans la presse sur les relations école/parents : L'État des relations école-parents, entre méfiance, défiance et bienveillance, de Georges FOTINOS. Bien que controversée sur certains points, notamment en ce qui concerne l'interprétation des questionnaires recueillis, celle-ci nous a malgré tout intéressés car elle mentionne des problèmes que nous avons nous-mêmes constatés. D'après Georges FOTINOS, en effet, le fossé ne cesse de s'agrandir entre les parents et les enseignants ou directeurs d'établissement. Selon lui, de plus en plus de parents contestent les sanctions et les punitions, ainsi que le contenu des enseignements et le respect de l'autorité.

Il ne s'agit pas pour nous, au travers de la présentation de ces témoignages, de prendre position, mais plutôt de constater que parents et enseignants éprouvent des difficultés à communiquer et qu'ils en souffrent. Cependant, pourquoi un tel fossé alors que tout le monde semble s'accorder sur le fond ?

Tout d'abord, le fait que les parents et les enseignants ne soient pas nécessairement issus de la même culture ou du même milieu semble poser problème. Par exemple, des mamans africaines nous ont

expliqué que les enseignants ne supportaient pas le tutoiement, qu'ils prenaient cela pour un manque de respect, alors que dans la culture africaine, le vouvoiement n'est pas de rigueur.

- Une enseignante témoigne : « Une mère m'a dit un jour que les parents et les enseignants n'ont pas le même langage [dans ce sens où ils ne donnent pas les mêmes significations aux mots]. Bien souvent, ils ne se comprennent pas ».

- Une autre enseignante : « Une mère m'a dit un jour que je ne pouvais pas comprendre les parents du quartier puisque je n'en faisais pas partie moi-même ».

Ces différences sociales et/ou culturelles peuvent également créer des malentendus avec les enfants. Par exemple, en Afrique, les enfants doivent baisser les yeux quand les adultes leur parlent. Ici, en France, c'est considéré comme un manque de respect : « Regarde-moi quand je te parle ! ». Nous connaissons une école primaire, dans l'Agglomération, où l'une des enseignantes propose aux mamans d'origine étrangère de venir en classe présenter la culture de son pays, en lisant des contes et en apportant des spécialités culinaires. Peut-être est-ce une piste à creuser : il y a certainement beaucoup d'autres choses à imaginer pour encourager les échanges interculturels au sein de l'école.

Certains parents ont peur de ne pas être compris des enseignants et sont complexés à cause de leur manque d'instruction.

- Une mère : « J'ai peur d'aller voir les instituteurs car j'ai peur que cela se répercute sur mon enfant et que l'enseignant crie sur mon enfant en retour ». Il faut dire que chez certaines personnes, l'école réveille des souvenirs particulièrement douloureux. Par exemple, un ouvrier nous a simplement répondu, à la question « Quand on vous parle de réussite scolaire, quels mots, quelles phrases vous viennent à l'esprit ? » :

« *Échec* ».

- Une enseignante témoigne : « Certains parents sont réfractaires, souvent parce qu'ils ont un mauvais souvenir de l'école. D'autres peuvent être de mauvaise foi car ils disent ne pas voir les courriers, ou ils ne répondent pas au téléphone. »

Nous avons ainsi rencontré des parents qui ne voulaient plus se rendre à l'école car « ils en ont marre d'être jugés ». Il y a également des parents qui ont tellement de soucis personnels (problèmes d'argent, ennuis de santé, situations familiales très difficiles, contraintes professionnelles importantes, etc.) qu'ils ne parviennent pas à se montrer réceptifs aux sollicitations des enseignants. *Ainsi, quand un enseignant interprète ce type de comportement comme un désinvestissement de la part des parents vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants, cette impression ne correspond pas nécessairement au vécu du parent.* Comment, en effet, se rendre disponible à 100% pour ses enfants, lorsqu'on se lève tous les matins en se demandant comment on va régler ses factures, ou pire, nourrir ses enfants ? Quand on se demande si on va pouvoir garder son emploi ? Ou lorsqu'on n'a plus les moyens de se soigner correctement ? Nous connaissons autour de nous un nombre important de familles qui se trouvent dans cette situation et les enseignants n'en sont pas nécessairement conscients, d'autant que les parents ne veulent pas, par honte, ou par pudeur, leur faire part de leurs difficultés.

Le manque de maîtrise de la langue représente également une barrière.

- Une enseignante : « Lors des rencontres parents/enfants/enseignants, certains parents d'origine étrangère ont tendance à parler à leur enfant dans leur langue maternelle, donc l'enseignant ne peut participer et intervenir dans le dialogue ».

Nous avons eu connaissance d'une école parisienne où les parents d'élèves se sont battus pour que des cours d'alphabétisation aux parents soient financés par la mairie de leur arrondissement, au sein même de l'école. Ces cours ont eu beaucoup de succès et ont eu des retombées très bénéfiques sur les résultats scolaires des enfants. Peut-être est-ce une piste à explorer chez nous ?

Pour tenter d'aller plus loin dans notre enquête, nous avons mené des recherches documentaires sur les relations parents/enseignants, mais nous n'avons rien trouvé qui nous convienne. Nous avons en effet trouvé quantité de « guides pratiques » tels que, par exemple, Pour un dialogue réussi enseignant-parent, parent-enseignant, édité par le Ministère de l'Éducation Nationale en octobre 2005 ;

Enseignants, parents, réussite des élèves : quel partenariat ? publié par le CRDP Académie d'Amiens en 2010. Etc.

Ainsi, Pour un dialogue réussi... est composé de 9 chapitres. En voici quelques extraits :

1. La communication doit [...] être fondée sur le respect de l'autre [...].

2. Pour créer d'emblée un climat favorable, les parents ne doivent pas être convoqués mais conviés ou invités.

3. Le lieu et l'horaire les plus appropriés sont recherchés en commun.

4. L'enseignant s'informe auprès du parent des éléments qui sont susceptibles d'éclairer les résultats insuffisants ou en déclin (conditions de travail à la maison, éléments de l'environnement familial...)

5. L'enseignant s'oblige à un vocabulaire simple mais précis, compréhensible par son interlocuteur.

6. Le parent attend du dialogue un renforcement de son rôle éducatif.

7. Le parent défend, auprès de son enfant, le rôle de l'enseignant et les valeurs de l'école.

8. Le parent peut légitimement demander des précisions à l'enseignant sur :

- les programmes scolaires, les objectifs poursuivis ;

- les modalités d'apprentissage utilisées;

- les modalités et le rythme des évaluations ;

- les règles de vie en classe

9. Le parent fait part à l'enseignant des évolutions positives ou négatives qu'il perçoit dans la relation de l'enfant avec l'école et dans son comportement affectif, l'enseignant en fait de même pour le parent.

Or, ce qui nous semble gênant, c'est que même si ces publications nous montrent que l'Éducation Nationale se préoccupe de cette question et fait preuve d'une réelle volonté de soutenir les parents et les enseignants, il semblerait, d'après notre enquête, que *la manière dont cette question est abordée par l'Institution ne répond pas véritablement aux préoccupations des enseignants et des parents, puisque les problèmes persistent.*

Aussi, de notre point de vue, ces problèmes de communication sont avant tout des symptômes, en ce sens où ils reflètent des problèmes déjà existants dans notre société moderne. C'est pourquoi nous pensons que la question ne se réglera pas avec la diffusion de ce type de document, mais plutôt, comme l'ont souligné certains de nos interlocuteurs, ***en prenant véritablement le temps de se rencontrer et de réfléchir tous ensemble.***

- Un parent : « La communication fait souvent défaut par manque de temps ».

- Une enseignante : « Il faudrait du temps pour parler aux familles ».

Ainsi, nous sommes convaincus que c'est aux enseignants et aux parents de se prendre en main et de trouver ensemble des solutions pour instaurer un vrai dialogue, car celles-ci ne peuvent pas venir de l'extérieur. En effet, nous ne sommes pas des machines. Il ne s'agit pas, pour régler les problèmes, d'appliquer de simples conseils comme ceux qui sont énoncés dans les extraits ci-dessus, et qui correspondent surtout à une relation « idéale ». **Dans la réalité, en tant que personne, nous ne pouvons ignorer que nos émotions et que nos sentiments interfèrent dans notre relation avec l'autre.** C'est bien pour cela que la communication entre les individus s'avère parfois compliquée !

LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

Selon les enseignants et professionnels de l'éducation, la réussite scolaire passe par un environnement familial stable et par une bonne intégration au sein de l'établissement. Cette dernière demande, notamment, une bonne maîtrise de la langue française. Pour les enfants d'origine étrangère, cela nécessite, de la part des parents, **la volonté d'apprendre le Français**.

Ces remarques sont intéressantes car elles soulèvent la question de **l'accueil des personnes d'origine étrangère dans notre pays**. En effet, pour pouvoir s'intégrer dans un milieu donné, on a besoin de se sentir bien accueilli. Certains enseignants insistent sur le fait qu'il faut développer les ateliers de langue française pour les élèves d'origine étrangère. De notre côté, nous souhaiterions insister sur le fait que ces ateliers sont nécessaires autant pour leurs parents que pour les enfants. Nous pensons même que l'idéal serait la création d'**ateliers communs parents-enfants**. C'est pourquoi nous nous sommes renseignés sur les pratiques déjà existantes dans d'autres pays. Voici un exemple de ce que nous avons trouvé :

L'Équipe d'alphabétisation-Nouvelle-Écosse (Canada) :

L'alphabétisation familiale est une démarche qui est faite auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. Par cette démarche, on vise à soutenir cet adulte dans ses efforts pour initier l'enfant au monde de la lecture et de l'écriture.

En plus de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'alphabétisation familiale permet aux adultes de mieux comprendre l'importance des connaissances et des habiletés qui doivent être acquises par l'enfant pour qu'il apprenne à lire. Une démarche en alphabétisation familiale permet d'améliorer les compétences parentales, pour habiliter ces derniers à mieux accompagner le cheminement scolaire de l'enfant, tout en les aidant à transmettre leur culture.

L'alphabétisation familiale permet aussi aux adultes de s'épanouir et de mieux vivre en Français car elle apporte des effets positifs tant sur la famille que sur la communauté.

Les activités d'alphabétisation familiale aident le parent à :

- éveiller son enfant au monde de la lecture et de l'écriture ;
- être un modèle positif en jouant son rôle de premier éducateur ;
- développer de bonnes habitudes de communication avec son enfant ;
- maintenir l'usage de la langue et la présence de la culture francophone
- mieux communiquer avec les organismes de son milieu.

Source : www.eane.ca

Cet exemple nous a semblé intéressant car il peut s'appliquer à tous les publics, qu'ils soient ou non d'origine étrangère. Il faut savoir qu'aujourd'hui encore, selon l'ANCLI (Agence nationale contre l'illettrisme), **7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit 2 500 000 personnes en métropole.**

- **La moitié a plus de 45 ans.**
- **Plus de la moitié exerce une activité professionnelle.**
- **71 % d'entre elles parlaient uniquement le Français à la maison à l'âge de 5 ans.** (Attention, donc, aux idées reçues qui assimilent illettrisme et immigration !)
- **La moitié des personnes concernées en situation d'illettrisme, vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées,** ce qui signifie que la politique doit s'organiser sur tout le territoire.
- **10 % vivent dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).**

QUE DEMANDENT LES ENSEIGNANTS AUX ÉLÈVES ?

- *Un bon comportement (respect des règles, des adultes, assiduité, envie de travailler)*

- *Une motivation de leur part*

Notre enquête nous a permis de constater que parents et enseignants étaient d'accord sur le fait que le respect des règles était important pour la réussite scolaire. Sur ce point, les parents réclament d'ailleurs plus d'encadrement. (Cf. *annexe 10 p. 76*). En revanche, la motivation et l'envie de travailler des élèves relève plutôt de la demande des enseignants. A ce propos, les recherches documentaires que nous avons effectuées nous incitent à penser que la confiance et l'estime de soi ne sont pas suffisamment encouragées. Par ailleurs, la question de la motivation nous paraît indissociable de la question du lien, c'est-à-dire de la relation que l'enseignant établit avec ses élèves.

Ainsi, un directeur de primaire nous a expliqué que « les enseignants étaient là pour faire travailler les enfants, pas pour les aimer ».

De même, une directrice de maternelle nous a fait remarquer « qu'elle n'était pas là pour qu'on l'aime mais pour travailler avec les enfants et faire tourner son école ».

Pourtant, si nous nous basons sur notre propre expérience lorsque nous étions nous-mêmes encore des enfants, ou si nous observons le comportement de nos propres enfants aujourd'hui, il nous faut bien constater qu'un enfant qui n'aime pas son enseignant n'a pas envie de travailler. Quant aux professeurs, comment pourraient-ils avoir envie de faire la classe à des élèves qu'ils ne supporteraient pas ?

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'affirmer que les enseignants doivent aimer leurs élèves comme leurs propres enfants, ou que les élèves doivent aimer leurs professeurs comme leurs propres parents, mais plutôt de dire qu'*un véritable lien doit se nouer entre les élèves et leurs professeurs pour qu'une relation de confiance puisse se mettre en place et qu'une transmission puisse avoir lieu.*

QUE DEMANDENT LES PARENTS AUX ENSEIGNANTS ?

- *Rendre l'enfant capable de devenir un adulte*
- *Rendre l'enfant créatif et lui donner « des choses » qui lui apprennent à être capable d'action dans la société*
- *Apprendre aux enfants à apprécier l'école et leur faire comprendre que c'est important pour leur avenir*
- *Savoir communiquer le plaisir d'apprendre*
- *Donner le goût de la lecture et de l'écriture (raconter) et enseigner le sens de l'expression orale*
- *Meilleure coordination et écoute entre parents et enseignants*
- *Transmettre des valeurs communes pour le vivre ensemble ; l'adhésion de tous à ces valeurs reste prépondérante*
- *Discipline et sanction quand la discipline n'est pas respectée*

On constate que certaines de ces demandes relèvent de « l'éducatif ». Or, il est à souligner que les enseignants estiment que « l'éducation » est du ressort des parents, et que leur rôle est avant tout de transmettre des savoirs.

Pourtant, l'Éducation Nationale parle de « promotion de la coéducation ». Que signifie, dans ce cadre, le terme de coéducation ? L'objectif du ministère est de « construire une école accueillante et bienveillante pour les familles dans une perspective de coéducation, en encourageant leur participation », notamment par le biais de « leur candidature aux élections de parents d'élèves ». **La participation des parents demeure donc toujours, aujourd'hui, symbolique** : conseils de classe, sorties scolaires, fêtes de fin d'année... en réalité, les possibilités de s'impliquer dans le projet d'école sont quasi inexistantes.

Mais pour que le principe de coéducation fonctionne réellement, ne faudrait-il pas permettre aux parents de « rentrer » dans la vie de l'école ?

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES PARENTS

Nous avons été voir du côté de la Belgique, du Canada et du Danemark pour tenter de trouver des pistes de réflexion intéressantes. Voici des exemples de ce dont nous pourrions nous inspirer pour encourager la participation des parents en tant que co-acteurs de la réussite scolaire de leurs enfants.

EN EUROPE

L'exemple de la Belgique

En Wallonie, les écoles ont mis en place des **conseils de participation** où l'ensemble de la communauté éducative : parents, élèves, enseignants, psychologues scolaires, personnels responsables de l'entretien et de la maintenance... peut siéger, l'objectif étant de *discuter du projet d'établissement* (frais scolaires, horaires et rythmes, apprentissage des langues étrangères, devoirs, cantine, violence à l'école, sanctions, etc.). Dans ce cadre, *les parents peuvent donner leurs avis et proposer des projets.*

L'exemple du Danemark

Le Danemark a une longue habitude de collaboration avec les parents, puisque la toute première association de parents d'élèves a été créée en 1935. **Depuis 1990, une loi octroie aux parents des compétences de gestion des écoles.** Les parents sont partie prenante dans des conseils scolaires qui interviennent dans tous les domaines : recrutement des enseignants, choix du matériel pédagogique, définitions des objectifs de l'école, programmes, réformes... En outre, **ils sont habilités à proposer des réformes ou des projets de recherche au ministère de l'Éducation.**

En Europe, d'autres pays tels que la Suède, la Finlande ou l'Autriche ont mis en place des projets intéressants pour associer les parents à la vie de l'école.

Il faut savoir que la plupart de ces projets s'appuient sur la Charte de l'Association européenne des parents (1992). Celle-ci stipule notamment que les parents « ont le droit d'être consultés activement sur la politique éducative menée par les autorités publiques à tous les niveaux ».

Ce qui nous semble intéressant, dans cette affirmation, c'est le terme « activement » car cela veut dire que les parents doivent réellement être mis à contribution, et non pas seulement consultés, et encore moins uniquement être informés.

HORS EUROPE

L'exemple du Québec (Canada)

Au Québec, les parents donnent leur avis lors de **consultations** concernant le projet éducatif et le fonctionnement de l'école. Ils peuvent également s'engager comme **bénévoles** à la bibliothèque, au laboratoire informatique, dans l'organisation d'activités qu'ils proposent, dans des collectes de fonds en vue de lancer des projets... De plus, il existe des **comités consultatifs** au transport, au service des élèves handicapés, en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, et au comité des parents utilisateurs du service de garde. Enfin, ils peuvent être **membres d'associations** telles que la Fédération des comités de parents du Québec qui défend la qualité de l'enseignement offert aux enfants à l'école.

L'expérience de Porto Alegre (Brésil)

L'expérience en cours dans les écoles municipales de Porto Alegre est un peu particulière puisque celle-ci fait partie d'un projet politique plus large qui vise à promouvoir la démocratie participative à l'échelle de la ville. A ce titre, le point qui a retenu notre attention est la mise en place de **budgets participatifs dans les écoles** et la possibilité pour les parents, **les élèves** et les professeurs de débattre et de *prendre des décisions sur les problèmes administratifs, financiers et pédagogiques.*

L'expérience de Boston (États-Unis)

L'expérience que nous allons présenter ici est particulièrement intéressante. Celle-ci, soutenue par des financements publics, a tout d'abord été mise en place dans une école élémentaire accueillant en majorité des enfants issus des milieux défavorisés. Au départ, il s'agissait, pour l'équipe pédagogique, de favoriser une plus grande implication des familles dans la scolarité de leurs enfants. Voici les différentes solutions qui ont été trouvées :

- création d'un **comité de participation des familles** en charge, avec les enseignants, de l'administration de l'école.
- création d'un **programme de visite à domicile** ceci afin faire savoir aux parents qu'ils sont les bienvenus à l'école, mais aussi afin de leur transmettre des informations concernant leurs enfants et la vie de l'école.
- création de **comités de décision** pour la mise en place du projet d'école
- **participation des parents aux projets d'école** choisis par les comités de décision.

Cette expérience a connu un tel succès qu'elle a été étendue à l'ensemble des écoles élémentaires de Boston. Aujourd'hui, le rôle des conseils d'école est également de réfléchir aux questions d'enseignement et d'apprentissage.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES EN DEVELOPPANT LEUR CONFIANCE

Comme l'avait déjà constaté l'un des membres du groupe bien avant que l'enquête débute (**cf. présentation générale, p.3**), la confiance et l'estime de soi sont des éléments essentiels dans la réussite de l'enfant. Il faut savoir qu'en Finlande, les enfants ont la possibilité de suivre un enseignement préscolaire dont le but est principalement de renforcer leurs aptitudes sociales, leur capacité à apprendre par le jeu et leur confiance en eux comme élèves, avant de débiter, à l'âge de 7 ans, la scolarité obligatoire.

En France, l'objectif essentiel de l'école maternelle est, selon les directives de l'Éducation Nationale « *d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. Il doit acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. La finalité est de réussir au cours préparatoire.* »

On constate ici une grande différence entre un système scolaire qui privilégie le bien-être de l'enfant et un autre qui met l'accent sur l'acquisition des connaissances. Pourtant, en France, **le développement de la confiance en soi fait partie du socle commun**¹ défini par l'Éducation Nationale. Malgré tout, des expériences autour de cette question sont menées dans différents établissements afin d'aider les enfants les plus en difficulté.

Voici deux exemples qui nous ont beaucoup intéressés :

- **Bourges** : en 2010, au collège Jean Renoir, à Bourges, le corps enseignant a mis en place avec l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) de Trouy, **un atelier théâtre qui réunissait des jeunes en difficulté et des jeunes handicapés**. Ceux-ci ont créé une pièce de théâtre qui a été jouée en juin 2010 au Collège Jean Renoir.

¹ Le socle commun est l'ensemble des compétences que les élèves sont censés avoir acquis à la fin de leur scolarité.

Cette expérience a permis aux jeunes en difficulté, mais aussi aux jeunes handicapés, de prendre conscience de leurs compétences et de leur valeur. (Cf. *Film dans les références bibliographiques*)

- **Finlande** : l'enseignement n'est obligatoire qu'à partir de 7 ans, mais dès l'âge de 6 ans, les enfants peuvent rejoindre des classes préscolaires dont le but n'est pas de transmettre des savoirs scolaires mais plutôt, par le biais du jeu, **de renforcer leurs aptitudes sociales et leur confiance en eux en tant qu'élèves**. Ensuite, les première et deuxième années de scolarité sont surtout consacrées à éveiller le **goût d'apprendre** et à développer **la capacité de l'élève à travailler de manière autonome**.

Il n'y a aucun contrôle, aucun examen, aucune note avant l'âge de neuf ans car le but des trois premières années d'école est avant tout d'aider les enfants à renforcer leur confiance en eux-mêmes, ainsi que leur capacité à planifier et à évaluer leur propre travail, en fonction d'un certain nombre d'objectifs définis de manière individuelle pour chaque élève. Ensuite, ils ne passent plus d'examen jusqu'à l'année du bac, vers l'âge de 16-17 ans. Le baccalauréat est le seul examen passé par l'élève au cours de sa scolarité. A partir du lycée, les élèves participent de manière active à la planification et l'organisation de leurs études.

Enfin, le corps enseignant n'est jamais ni contrôlé, ni inspecté car on lui fait confiance. Cela contribue certainement à créer un bon climat dans les écoles puisque les enseignants ne subissent pas de pressions liées à des examens nationaux ou à des inspections. De plus, ils bénéficient d'une formation très complète, incluant des matières telles que la pédagogie ou la psychologie, tout en étant très soutenus dans la mise en place de leurs projets pédagogiques.

SUITES DONNÉES À L'ENQUÊTE

CRÉATION D'UN OUTIL INTERACTIF POUR DÉBATTRE AVEC LES AUTRES PARENTS

Nous avons élaboré, à partir des résultats de notre enquête, une saynète qui nous a servi d'outil pour organiser des débats avec d'autres parents. Nous avons, par exemple, été invités à un temps d'échange organisé par la Ville de Chalette avec un groupe de soutien à la parentalité (la Pause Café des Parents). Certains parents ont ainsi pu s'exprimer et réfléchir sur cette question à leur tour. A titre d'exemple, nous vous présentons la synthèse rédigée et lue à l'ensemble des participants, à l'issue de la Pause Café.

RENCONTRE GERPAME/PAUSE CAFE

Synthèse des échanges - 30 janvier 2014

Nous avons tous connu des situations difficiles, et même parfois conflictuelles, avec nos enfants, à l'école. Ceci étant, ce dont il est important de prendre conscience, lorsqu'il y a des soucis, c'est que les torts sont bien souvent partagés (pas toujours, mais souvent). Bien souvent, aussi, quand on prend du recul pour y réfléchir, on se rend compte que ces soucis pourraient tout à fait être résolus par le dialogue. Mais si chacun reste campé sur ses positions, si personne n'accepte de se remettre en question, la situation se bloque, les choses n'avancent pas et même, parfois, il peut arriver que la situation s'aggrave. C'est pourquoi chacun, parent et enseignant, doit apprendre à faire des concessions. C'est le seul moyen : si on veut aider l'enfant, il faut arriver à trouver un terrain d'entente.

Or, parfois, le parent s'aperçoit qu'il y a un problème, mais il n'ose pas aller voir l'enseignant, car il a peur que son enfant soit étiqueté et qu'ensuite, cela soit encore pire pour l'enfant. De son côté, l'enseignant doit s'efforcer de prévenir, dès que possible, le parent, lorsqu'il y a un problème avec son enfant. Si la situation est bloquée, le parent ne doit pas non plus hésiter à rechercher une aide extérieure (comme par exemple en s'adressant aux représentants de parents d'élèves).

Des initiatives comme celle de la Pause Café peuvent également s'avérer d'un grand soutien. Enfin, il est important que les parents participent à la vie de l'école car cela crée du lien avec les enseignants, ainsi qu'avec les autres parents d'élèves.

En conclusion, l'école est un projet collectif qui réunit les enfants, les parents et les enseignants. C'est un lieu où l'on fait l'expérience de la vie et qui nous permet à tous de grandir : enfants, parents et enseignants !

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE RENCONTRE PARENTS/PROFESSIONNELS

Nous avons souhaité organiser une journée de rencontre avec des parents, des enseignants et des partenaires de l'AMA, pour leur présenter les résultats de notre enquête, ceci afin qu'ils puissent échanger et débattre ensemble autour des différentes thématiques sur lesquelles nous avons travaillé.

Nous nous sommes en effet aperçus, au cours de notre enquête qu'il existait de nombreux malentendus entre les parents et les enseignants, en particulier lorsque les enfants n'avaient pas de bons résultats ou posaient des problèmes de comportement.

Ces situations sont difficiles à vivre pour tout le monde, mais au final, elles sont surtout préjudiciables pour les enfants. Or, bien souvent, les enseignants ont tendance à incriminer les parents, alors que les parents, de leur côté, ont tendance à accuser les enseignants. Notre objectif était donc d'aller au-delà des préjugés en tentant d'instaurer un dialogue réellement constructif entre les différents acteurs.

Y sommes-nous parvenus ? Nous l'espérons bien sincèrement.

E N GUISE DE CONCLUSION

**COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DE RENCONTRE
PARENTS/PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014
sur le thème de la REUSSITE SCOLAIRE**

23 parents, 12 professionnels de l'Éducation Nationale ainsi que 15 partenaires institutionnels ont répondu à notre invitation à cette journée de rencontre.

DÉROULEMENT

16h15 – 17h00

Accueil des participants (parents, professionnel de l'EN et partenaires institutionnels), invitation au goûter et à la découverte de l'exposition des parents du GERPAM.

17h00 – 17h15

Présentation de l'AMA (Association Montargoise d'Animation) et de ses activités par sa présidente, Mme Gisèle DISDIER et par son directeur, Monsieur Noël MARTIN. Ensuite, présentation du GERPAM (Groupe de Réflexion des Parents de l'Agglomération Montargoise) et de ses membres par l'animatrice référente, Mme Annick FAUR et sa chercheuse anthropologue, Mme Agnès POTTIER.

17H15 - 17H30

Représentation de la saynète écrite par les parents du GERPAM retraçant les grandes thématiques et témoignages recueillis pendant la recherche autour de la réussite scolaire et plus précisément, les relations parents/enseignants.

17h30 – 18h30

- Invitation par Mme Françoise BEZIN (intervenante de l'association ACCOLADES et soutien pour l'organisation de la journée de rencontre) à faire participer le public à la réflexion sur les résultats de la recherche du GERPAM (exposition et saynète jouée par les parents).
- Répartition du public en 4 groupes chapeautés par un parent du GERPAM et un professionnel de l'AMA.
- Présentation du modérateur de la rencontre, Mr Richard POTTIER,

professeur émérite d'anthropologie à l'université Paris Descartes et de la façon dont il allait travailler, à partir des écrits des participants, pour formuler la synthèse des débats.

- Les groupes se sont répartis dans différentes salles.

Les échanges ont porté sur 3 questions :

Q 1 : Quel est votre sentiment général sur la présentation qui vient d'être réalisée ?

Q 2 : Quelles sont les questions que cela vous pose

Q 3 : Vos réflexions et vos idées pour aller plus loin ?

Les groupes ont réalisé une synthèse de leurs échanges pour chaque question. Ces synthèses ont été régulièrement récupérées par Mr POTTIER afin d'en faire une analyse.

18 h 30 – 19 h 15

Retour des groupes et mise en commun faite par le rapporteur de chaque groupe pour chaque question. Lecture de l'analyse faite par Mr POTTIER.

19 h 15 – 19 h 30

Remerciements des parents du GERPAM. Invitation du public pour une prochaine rencontre afin de discuter des envies des participants par rapport à leurs réflexions et idées pour aller plus loin et sur ce qui pourrait être réalisable. Invitation au public à laisser ses impressions sur cette journée à l'aide d'émoticônes, et sur des papiers libres en ce qui concerne leur envie d'aller plus loin.

Nous avons atteint notre objectif d'une cinquantaine de participants, à peu près répartis entre parents, professionnels de l'Education Nationale et partenaires institutionnels.

Un seul bémol : nous aurions aimé une plus grande participation des enseignants, particulièrement ceux du quartier du Plateau puisqu'ils avaient contribué à notre recherche.

Nous espérons avoir répondu aux attentes concernant cette première rencontre parents et professionnels de l'EN sur les questions liées à la réussite scolaire et en particulier sur l'importance de la relation parents/enseignants.

SYNTHESES REDIGÉES PAR LES PERSONNES PRÉSENTES LE 21 NOVEMBRE 2014

Q.1 - Quel est votre sentiment général sur la présentation qui vient d'être réalisée ?

GROUPE 1

La présentation était riche, juste et réaliste, du point de vue de tous les acteurs. C'était une scène intéressante, qu'on voudrait voir plus souvent sur le terrain. Il nous manquait le regard des enfants. Les difficultés liées aux contextes socioculturels ont été bien illustrées mais les missions de l'école, le sens des apprentissages et les enjeux de la réussite n'ont pas été abordés.

GROUPE 2

- Les relations parents/enseignants sont importantes pour la réussite scolaire, pour savoir comment cela se passe à l'école. Les parents ont des difficultés à faire le premier pas. Certains parents démunis se désinvestissent complètement, souvent à cause de leur situation matérielle.
- Les enseignants souhaitent prendre chaque enfant dans son individualité.
- Il y aurait besoin de faire appel à des médiateurs entre parents et enseignants pour améliorer le dialogue. Il y a un manque de la notion de la gestion des conflits à l'école.

GROUPE 3

- C'est une bonne analyse des problèmes auxquels nous sommes tous confrontés. Il y a un problème de communication entre les parents et les enseignants.
- Il y a un problème de prise en charge des enfants handicapés. Les demandes d'AVS sont très difficiles. Il n'y a pas d'accessibilités dans les établissements.
- La France est très en retard quant à l'organisation de l'école.
- C'est rassurant de constater qu'il y a des points de rencontre possible.

GROUPE 4

- Beaucoup de choses dites par l'Éducation Nationale depuis plusieurs

années, mais pas mises en place.

- Il y a des échanges et les relations sont bonnes entre les parents et les enseignants, de la maternelle à la primaire, mais plus l'enfant grandit (collège/lycée), moins il y a de dialogue et de suivi.

Q.2 – Quelles sont les questions que cela vous pose ?

GROUPE 1

- Que pensent les parents du métier d'enseignant et quelles représentations en ont-ils ?

- Comment l'élève-enfant se positionne-t-il entre le discours des enseignants et celui des parents ?

- Est-ce que les missions de l'école et de l'enseignant sont suffisamment expliquées aux parents ?

- Est-ce que les parents jouent leur rôle, ou pourquoi est-ce que certains n'osent pas le jouer et participer aux sorties, par exemple ?

- Est-ce que les parents transmettent leur propre peur de l'école et leurs propres échecs à leurs enfants ?

- Est-ce que les enfants manipulent la relation entre l'école et la famille ? Et quel statut a-t-il au sein de la famille ?

GROUPE 2

- Les parents ne s'autorisent pas toujours à intervenir dans l'éducation de l'enfant : « Je ne suis pas maîtresse ».

- Les parents doivent reprendre leur rôle d'éducation des enfants.

- Les parents doivent faire descendre les enseignants de leur piédestal.

- Chacun doit faire un pas (enseignant et parent).

- On n'arrive pas à savoir pourquoi certains parents ne viennent pas nous rencontrer et dialoguer.

- Certains parents ont trop de mauvais souvenirs et ont honte ; donc, pas de confiance envers les enseignants.

GROUPE 3

- Lien entre l'évaluation et l'orientation qui est vécue par défaut, de façon négative, qu'il s'agisse de la hiérarchie des voies de formation ou des résultats de l'élève : non prise en compte des désirs et des

compétences des élèves.

- Quels moyens l'école se donne-t-elle pour favoriser la place des parents et laisser un rôle aux parents, par exemple, sur l'orientation, sur le FSE (Foyer socio-éducatif).

GROUPE 4

- Manque de suivi des enfants à partir du collège.

- Manque de relation à ce moment-là entre les parents les professeurs ; donc, enfants livrés à eux-mêmes.

Q.3 – Vos réflexions et vos idées pour aller plus loin ?

GROUPE 1

- Les parents entre eux peuvent transmettre leurs expériences positives aux autres parents et montrer l'intérêt d'aller rencontrer les enseignants.

- Faire connaître les relais associatifs (par exemple : lutte contre l'illettrisme, cours de français pour les parents).

- Instituer des rencontres obligatoires à l'école pour créer du lien.

- Proposer des séances d'observation aux parents dans les classes.

- Proposer des temps de rencontre dans, et hors l'école.

- Clarifier le système de notation et de progression pour chaque niveau.

- Sensibiliser les parents sur l'impact de leur discours par rapport à l'école, sur les enfants.

GROUPE 2

- Journée de pré-rentree pour l'accueil des parents au lycée, mais peut-être aussi dans une salle extérieure à l'établissement, à l'initiative de l'établissement.

- Accueil au lycée pour présenter aux parents les conditions d'accueil et de travail de leurs enfants.

- Nécessité de coéducation entre parents et enseignants, et non-opposition.

- Objectif commun entre parents et enseignants sur le climat scolaire (travail souhaitable) et sur le harcèlement scolaire.

- Manque de personnel pour l'encadrement des élèves, et surtout pour

l'accueil des enfants handicapés (AVS).

GROUPE 3

- Revaloriser les associations de parents d'élèves à travers les associations comme la FCPE, PEEP ou indépendants et reconnaître un statut légal au parent d'élève.
- Développer des actions communes entre enfants, parents et enseignants autour de la lecture, des nouvelles technologies, etc.
- Revoir l'intégration des enfants handicapés et des moyens adaptés.
- Structurer la pédagogie sur les compétences plus que sur les niveaux.

GROUPE 4

- Mettre des outils en place pour aider les parents à mieux accompagner/ comprendre leurs enfants.
- Communiquer l'importance de transmettre les valeurs de l'école à nos enfants ; s'intéresser à ce qu'ils font.

Vendredi 21 novembre 2014
Intervention de M. Richard POTTIER

Professeur émérite d'anthropologie à l'Université Paris Descartes
Ancien président de la 20ème section du CNU
(Commission Nationale des Universités)
Ancien membre du Conseil du Département Science de l'Homme
et de la Société du CNRS

En matière d'introduction, je voudrais souligner que, dans tous les groupes de travail, un jugement très positif a été porté sur la présentation, en forme de sketch, qui nous a été faite des problèmes que pose la relation parents-enseignants. Si j'en parle maintenant, c'est parce que je tiens à m'associer personnellement à un tel jugement.

Non seulement tous les problèmes ont été abordés au cours de cette présentation, mais aussi, et surtout, ils ont été abordés dans un esprit de compréhension mutuelle et avec la ferme volonté de trouver des solutions. Dans tous les groupes, on se félicite également que la question du handicap n'ait pas été oubliée, et l'on souligne que les enfants handicapés devraient être intégrés au système scolaire « classique » dès la maternelle. Un seul regret a été exprimé, mais ce n'est pas une critique, c'est qu'il manque dans le sketch le regard de l'enfant.

Le contenu des débats que vous avez eus au sein des groupes est d'une telle richesse qu'il m'aurait été impossible d'en faire la synthèse dans la petite demi-heure dont j'ai disposé pour préparer ma propre intervention. Je vais donc me contenter de souligner quelques points saillants.

Ce qui m'a le plus frappé, c'est une forte volonté de votre part d'instaurer un dialogue parents-enseignants, avec le sentiment que ce n'est pas gagné d'avance, car on part vraiment de très loin ! Pour poser le problème, je partirai d'une remarque qui a été faite dans l'un des groupes de travail : à mesure que l'enfant grandit, la relation parents-enseignants devient de plus en plus problématique. Cette dernière est bonne ou excellente à la maternelle et dans le cycle élémentaire ; elle est médiocre ou mauvaise au collège et quasi-inexistante au lycée. Comment cela est-il interprété, d'une part par les enseignants, d'autre

part par les parents ?...Sans surprise chaque parti rejette la faute sur l'autre. Pour les enseignants, les élèves manquent d'autonomie. A mesure qu'ils grandissent, ils devraient être de plus en plus autonomes. Si ce n'est pas le cas, c'est parce que les parents ne jouent pas leur rôle d'éducateurs. Pour les parents, en revanche, c'est l'école qui ne joue pas son rôle, en laissant les enfants livrés à eux-mêmes.

Très vite, par conséquent, va s'instaurer entre parents et enseignants ce qu'on peut appeler un dialogue de sourds.

Puis de la « surdité », c'est-à-dire de l'incapacité à comprendre ce que dit l'autre, on passe à la méfiance, une méfiance qui parfois se transforme en hostilité.

Or, bien souvent, l'hostilité n'est qu'une manière déguisée d'exprimer la peur qu'on a de l'autre. Dans le contexte de la relation parents-enseignants, le mot « peur » semble tout à fait excessif ! Pourtant, plusieurs d'entre vous n'ont pas hésité à faire état de l'existence d'une peur réciproque entre parents et enseignants. Que de jeunes enfants puissent avoir peur de leurs enseignants, cela se conçoit aisément, encore qu'une telle peur devienne anormale si elle n'est pas rapidement surmontée, mais que des parents et des enseignants aient peur les uns des autres, cela est presque incroyable !

Essayons quand même de comprendre.

Tout d'abord, en quoi les enseignants peuvent-ils paraître «redoutables» aux yeux des parents ?... Quantité de facteurs ont été mentionnés au cours des discussions.

Je me dispenserai de les rappeler, car ils viennent de vous être exposés par les rapporteurs de chaque groupe de travail.

Je me dispenserai aussi d'insister sur un facteur qui n'est pas propre à l'école, mais commun à toutes les institutions: comme, par exemple, la Justice, la Police, l'Armée, le Parlement, le Sénat, le Conseil d'État ou la présidence de la République ; l'école est perçue comme légitime et détentrice d'une mission d'intérêt général, donc pourvue d'une autorité qui s'impose à tous. Les représentants de l'école sont détenteurs en conséquence d'un pouvoir qu'on qualifie de « symbolique » parce qu'il ne s'exerce pas nécessairement à travers des moyens coercitifs, ce qui

explique qu'ils puissent sembler à certains, sinon « redoutables », du moins « impressionnants ».

Je voudrais davantage insister sur deux autres facteurs, qui, quant à eux, sont propres à l'école, et dont l'importance a été reconnue dans tous les groupes de travail. Il s'agit tout d'abord du système d'évaluation des élèves. Celui-ci a un sens purement négatif, à la limite il est perçu comme un système punitif. En notant l'élève, on met en évidence ses retards ou insuffisances, au lieu d'insister sur ses compétences ou ses progrès.

Trop souvent les parents ont l'impression, comme il a été souligné dans l'un des groupes de travail, que la communication avec les enseignants se réduit à la réception d'un bulletin de notes, les notes représentant elles-mêmes un instrument de pouvoir entre les mains des enseignants, et non pas seulement, comme ils voudraient s'en persuader, un moyen pour savoir « où en est l'élève », afin de lui faire travailler ses points faibles. L'évaluation quantifiée du travail des élèves implique en outre que la réussite scolaire est elle-même assimilée, de manière restrictive, à la réussite aux examens, au lieu de signifier un succès dans la transmission du savoir, le développement harmonieux d'une personnalité et l'épanouissement de tous les potentiels d'un enfant.

Or les faits démontrent qu'une telle politique scolaire manque complètement ses propres objectifs, puisque les notes n'existent pas dans le système scolaire de la Finlande alors même que ce pays est en tête dans le classement PISA !

Le système d'orientation constitue un autre facteur essentiel susceptible de rendre les enseignants « redoutables » aux yeux des parents. Ces derniers ont l'impression que l'orientation est imposée par les enseignants sans tenir compte des désirs et des compétences des enfants. A l'appui de ce jugement, et en tant qu'ancien parent d'élève, je voudrais pour ma part faire trois remarques :

- En premier lieu, il faut dénoncer l'importance démesurée qui est accordée à cet instrument pseudo-scientifique que constitue le QI. J'ai parfois vu des décisions d'orientation prises sur la base des résultats obtenus au QI alors même que ceux-ci étaient en contradiction avec les

résultats scolaires !

- En second lieu, chaque enfant a son propre rythme de croissance, mais la plupart des enseignants semblent ne pas le comprendre. En maniant quelque peu le paradoxe, je dirais que dans le système scolaire français on orienterait probablement l'élève Einstein vers un cycle court !

- Enfin, il y a le vieux problème franco-français de la dévaluation du travail manuel et des artisanats, comme si ceux-ci ne faisaient pas partie intégrante d'une culture, au même titre que les sciences, les belles lettres ou les beaux arts.

Je passerai beaucoup plus rapidement sur le sentiment d'insécurité qu'éprouvent parfois les enseignants vis-à-vis des parents, d'une part parce qu'il est sans doute nettement moins accentué (et aussi plus récent) que l'anxiété des parents, mais aussi et surtout parce qu'il en a été beaucoup moins question dans les groupes de travail. Ce que certains d'entre vous ont souligné, c'est que les enseignants ont le sentiment que les parents ne comprennent pas, ou ne comprennent plus, quelle est la mission de l'école. Ce sentiment est étroitement lié à l'ambiguïté de la notion d'éducation, qui n'est pas comprise de la même manière par les uns et par les autres. Dans l'esprit des enseignants, l'Éducation Nationale a, avant tout, pour mission de transmettre des connaissances. Elle a aussi pour mission de transmettre les valeurs de la République afin que l'enfant puisse devenir ultérieurement un citoyen, ainsi que les « codes sociaux » (pour jargonner quelque peu) qu'il faut connaître à l'école pour devenir un « bon élève ».

En revanche, c'est l'éducation parentale qui doit inculquer à l'enfant le sens de la discipline et le sens des responsabilités. Or les enseignants ont l'impression que certains parents sont dans une position contradictoire : d'une part, ils attendent des enseignants que ceux-ci sortent de leur rôle en devenant, en quelque sorte, des parents de substitution chargés de discipliner les enfants à l'école ; d'autre part, lorsqu'un enseignant doit sanctionner un élève, alors au lieu de le soutenir, ils se mettent du côté de l'enfant.

Il a été également été parfois souligné, dans les groupes de travail, que certains enseignants craignent qu'une image déformée de l'école ne

soit transmise aux enfants par des parents qui ont eux-mêmes vécu une mauvaise expérience de l'école, et qui manifestent d'emblée une attitude hostile envers les enseignants en refusant le dialogue.

Surtout, tous les groupes de travail ont été parfaitement conscients de l'existence, chez la plupart des enseignants, d'un malaise, exprimé plus ou moins clairement, lié au sentiment que l'école a perdu, en quelque sorte, son « aura ».

L'école n'apparaît plus comme un sanctuaire, comme le lieu inviolable de la transmission du savoir et des valeurs de la République, et les enseignants eux-mêmes se sentent dévalorisés. Ils ne sont plus les « hussards de la République », mais des fonctionnaires mal payés dans une société qui respecte davantage des biens matériels que les biens spirituels.

Pour pallier tous ces problèmes, vous avez formulé, dans les groupes de travail, d'innombrables suggestions qui, dans le présent contexte, doivent être interprétées non pas comme des avis ou des conseils, mais plutôt comme les espoirs qu'éprouvent des personnes de bonne volonté. Sans chercher à être exhaustif, j'en mentionnerai deux, parce qu'ils me paraissent résumer tous les autres :

- D'une part, il faut restaurer l'image de l'école. Une telle entreprise implique certes des mesures prises au niveau national, mais elle peut également être traitée localement, pourvu que tous les partis en présence s'en donnent la peine, à travers l'instauration d'un authentique dialogue entre parents et enseignants.

- D'autre part, il faut donner un véritable rôle aux parents, à travers l'activation de relais associatifs, et à travers l'aménagement de lieux de rencontre, non seulement entre parents et enseignants, mais aussi entre les parents eux-mêmes.

A NNEXES

ANNEXE 1

RÉSULTATS DE LA PRÉ-ENQUÊTE (dépliant 4 volets)

GERPAME **GRUPE DE REFLEXION DES PARENTS DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE** **DU CENTRE SOCIAL DE L'AMA** **QUI SOMMES-NOUS ?**

Nous sommes un groupe de parents de divers milieux et nationalités.

Nous nous réunissons plusieurs fois par mois pour réfléchir sur un sujet lié à la parentalité, encadrés par une animatrice du centre social associatif de l'AMA, avec l'aide méthodologique d'une universitaire. Nous menons actuellement une enquête sur la réussite scolaire.

Notre problématique : comment favoriser la réussite scolaire de nos enfants ?

COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ?

Afin de croiser nos regards, nous échangeons avec d'autres associations ou institutions pour recueillir leurs expériences sur le terrain et enrichir notre recherche. Nous avons déjà rencontré des parents d'élèves, des enseignants, des directeurs d'établissements...

QUELLE EST LA FINALITÉ DE NOTRE ENQUÊTE ?

- ⇒ Créer de meilleures conditions de bien-être et de réussite pour nos enfants à l'école.
- ⇒ Proposer des solutions innovantes afin d'améliorer les relations parents/enseignants/enfants.

NOS PARTICIPATIONS PRÉVUES EN 2013 :

Festival de la famille en mai - Fête du Plateau en septembre



Centre Social

POUR EN SAVOIR PLUS

Annick, animatrice
référente famille

Tél. 06 04 42 01 94

SYNTHÈSE DE LA PRÉ-ENQUÊTE RÉALISÉE LORS DE LA FÊTE DU PLATEAU DU 22 SEPTEMBRE 2012

Notre pré-enquête (110 personnes consultées), nous a permis de constater que pour les personnes interrogées, la réussite scolaire des enfants passe par **l'obtention de diplômes** qui favoriseront ensuite leur réussite professionnelle puis personnelle. Toutefois, ces mêmes personnes pensent que **les inégalités sociales** représentent un frein à cette réussite et que **«l'égalité des chances»** est un leurre. Certaines personnes pensent également qu'il y a un manque d'encadrement.

Qu'est ce qui, toujours selon les personnes que nous avons rencontrées, pourrait favoriser la réussite scolaire ?

- **L'envie et la motivation de l'enfant d'apprendre**
- **Des relations parents/enseignants/enfants satisfaisantes**
- **Une bonne formation**
- **L'acquisition d'une culture générale**
- **Une aide scolaire adaptée à chaque enfant**
- **Une orientation choisie**

De même, l'école doit favoriser **l'intégration, la vie en collectivité, le respect**. C'est pourquoi cela demande aussi l'implication des parents par le biais d'une «bonne éducation».

Enfin, le fait que **l'enfant se sente bien à l'école** est ressorti comme un facteur important.

Si on met en parallèle le profil des personnes interrogées et les réponses qu'elles nous ont données, on s'aperçoit que les personnes sans emploi ou sans activité ont été nombreuses à nous dire que la réussite scolaire était importante. En revanche, aucune de ces personnes n'a évoqué l'idée de la réussite professionnelle.

Cela s'explique peut-être par le fait qu'elles sont sans emploi ou activité.

Par ailleurs, **l'importance de l'obtention d'un diplôme a fait la quasi-unanimité.**

Un constat : **si les hommes semblent plus dans la performance, les femmes sont, quant à elles, soucieuses du bien-être des enfants** ; pour elles, ces derniers doivent se sentir bien pour bien travailler. Elles accordent aussi beaucoup de poids au respect et aux problèmes d'encadrement. Enfin, elles soulèvent la question de l'orientation scolaire et semblent donner une grande importance aux relations avec les enseignants.

A l'issue de cette pré-enquête, nous avons décidé d'approfondir certaines questions :

1. **«Egalité des chances»** : l'école de la République a-t-elle vraiment les moyens d'aider les enfants issus des milieux défavorisés (sur le plan social et culturel) à rattraper l'écart avec ceux évoluant dans des milieux plus favorisés ?
2. **Relations parents/enseignants/enfants** : comment favoriser de meilleures relations entre tous ?
3. **Une bonne éducation** : qu'est-ce qu'une «bonne éducation» ? S'agit-il pour les enfants des milieux populaires d'intégrer les codes sociaux qui ont cours à l'école mais qui ne sont pas nécessairement ceux qui leur sont transmis dans leurs familles ? Pour les enfants d'origine étrangère, s'agit-il d'assimiler la culture de leur pays d'accueil ?
4. Concrètement, que pourrait-on mettre en place pour tenter **d'améliorer le parcours scolaire** des enfants ?

1) Dans la synthèse que nous vous avons présentée, quels sont les points qui vous interpellent le plus ? Merci de nous donner votre point de vue.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Y a-t-il d'autres sujets qui n'ont pas été évoqués dans notre synthèse mais dont vous souhaitez parler ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Nous mettons à votre disposition **UN ARBRE À IDÉES** : quelles sont vos propositions pour améliorer la réussite scolaire de tous les enfants ?

Merci de votre participation !

Centre social de l'AMA : 28, rue de Crowborough 45200
MONTARGIS

ANNEXE 2

L'IMAGE DES QUARTIERS ET CE QUI POURRAIT L'AMÉLIORER,

par Seydou

Chapitre 1 : la vie au sein d'un quartier

La vie du quartier est partagée par différentes communautés et religions. La vie y est plutôt agréable mais on note l'insalubrité de certains logements, le chômage, les difficultés financières des habitants ainsi que de la petite délinquance.

Il existe une solidarité des habitants et des jeunes. On note l'abandon des collectivités au sein des quartiers.

Le quartier est souvent mal perçu et reflète une mauvaise image pour les gens extérieurs à ce quartier. Ils portent donc un jugement négatif sans connaître la réalité des malaises. Cette réaction est souvent stimulée par les médias (journaux, télé) et par les faits divers causés par certains.

Les quartiers sensibles des cités sont des territoires que la République a abandonnés en croyant pouvoir acheter la paix civile par le biais d'aides sociales, de vacances, de terrains de foot ou autres activités ayant pour unique but de ne pas se poser les bonnes questions.

Chapitre 2 : la colère de la jeunesse et des habitants des quartiers. Pourquoi ?

Aux yeux de beaucoup, ces réactions violentes sont les moyens choisis par les jeunes des quartiers pour exprimer leurs colères. Il y a plusieurs raisons de se faire entendre :

- le manque de travail et le taux de chômage record dans certains quartiers
- les entreprises ont une part de responsabilité en n'embauchant pas les jeunes
- dans certains quartiers, on ne peut pas discuter tranquillement avec ses amis sans être systématiquement contrôlé par la police

- la raison des violences : l'état n'a pas montré une volonté profonde de sortir les cités de la crise
- les jeunes et les habitants des cités ou des quartiers difficiles attendent des réponses concrètes aux problèmes qu'ils rencontrent
- l'emploi est au centre du débat mais l'école fait aussi partie des enjeux prioritaires pour l'avenir mais l'état ne semble pas prêt à faire des gros efforts pour l'éducation dans les quartiers

Chapitre 3 : que faire pour améliorer cette image ?

- repérer les leaders pour pouvoir élaborer des projets afin d'améliorer leur vie quotidienne par l'appui d'associations existantes ou créer de nouvelles associations
- organiser des rencontres entre différents milieux sociaux pour échanger sur différents sujets afin d'éviter les mauvais jugements et malentendus
- faciliter les échanges avec les institutions, les municipalités, les forces de l'ordre ...
- favoriser l'accès et le retour à l'emploi par la formation
- améliorer le cadre de vie des habitants
- développer la culture et le lien social
- un bon encadrement des élèves et une bonne orientation des étudiants

Deux mots résumant cet exposé :

SOLIDARITE ET RÉUSSITE

ANNEXE 3

QUELS MÉCANISMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR INTÉGRER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ (échec scolaire) ? par Monica

22 MAI 1885 : Décès de Victor Hugo (mort depuis 129 ans)

« Ouvrez une école, fermez une prison ». Au XIXème siècle, le niveau d'analphabétisation en France était de 50%. Aujourd'hui, ce niveau a réduit considérablement mais les prisons regorgent d'une délinquance juvénile. L'un des motifs principaux est l'échec du système éducatif et du système en général.

Compétitivité = pouvoir d'achat = centres d'éducation privilégiés ≠ échec scolaire des milieux défavorisés

La réussite de l'Éducation Nationale est réduite à un diplôme qui n'a rien à voir avec le mérite personnel, puisque nous savons que le succès professionnel se trouve dans la classe sociale haute.

Les mécanismes existants aujourd'hui dans l'Éducation Nationale à la maternelle et à l'école primaire sont connus :

- un psychologue scolaire
- une aide personnalisée à raison de 2 h par semaine
- un personnel RASED

La réalité est que cela ne fonctionne pas puisque :

- il y a une massification scolaire
- un manque de professionnels spécialisés
- une absence de personnalisation individuelle

Qu'est-ce que cela nous indique ?

Qu'évidemment, le système éducatif français a besoin d'un changement. La réalité est que les politiques d'éducation qui ont été faites ces derniers temps n'ont pas favorisé le système éducatif. Et les perspectives d'avenir avec les nouvelles politiques d'austérité qui touchent principalement la santé et l'éducation, qui plus est, les familles les plus défavorisées, nous indiquent que l'avenir n'est pas trop positif à ce sujet. La question doit nous servir pour réfléchir à rechercher de nouvelles alternatives et à penser à de nouveaux concepts d'éducation qui sont possibles, réels, réalisables et à notre portée en

dématérialisant l'éducation. L'éducation ne peut pas être basée sur un système économique parce que nous pouvons courir le risque (ce qui nous est arrivé) de défavoriser cette partie de la population infantile avec de moindres ressources.

Des quartiers plus marginaux = émigration

Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut apporter de nouvelles idées. Il faut créer l'intérêt en nous-mêmes pour le savoir et la formation personnelle, à travers la lecture, en refusant la désinformation et surtout l'information que nous sert l'audiovisuel (TV, jeux vidéo ...) et ainsi créer une ambiance familiale où l'enfant acquiert un niveau intellectuel et émotionnel favorable qui développe en lui la soif de l'apprentissage et fait de lui un bon récepteur par la suite dans la sphère scolaire. Il existe une infinité de jeux éducatifs virtuels qui peuvent être utilisés pour substituer l'entretien absurde de la télévision et qui séduit l'enfant tout autant. Nous ne devons pas uniquement déléguer à l'école l'éducation des enfants parce que c'est simplement un échec.

Il faut apporter des idées nouvelles également à travers des associations non lucratives, dans les quartiers, les villes, à travers des associations de parents d'élèves dans les collèges, des idées pratiques, qui ne coûtent rien, avec un apport personnel, en créant avec tout cela une pression sociale et politique.

On ne commence pas une construction du haut vers le bas; N'attendons pas que la classe politique construise une éducation nationale. Ils sont là-haut et nous en bas ; Nous les parents, nous avons l'obligation d'agir et de créer, pour construire un avenir pour nos enfants, en luttant pour l'égalité des chances. Nous ne pouvons pas lutter avec l'argent, luttons avec la pensée.

Deux mots résumant cet exposé :

CHANGEMENT, MÉRITE

ANNEXE 4

BIEN-ÊTRE ET RÉUSSITE DE L'ENFANT À L'ÉCOLE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE QUEL QUE SOIT SON MILIEU SOCIAL, par Brigitte

Pour moi, le bien-être de l'enfant à l'école est primordial car c'est grâce à cela qu'il aura envie d'y aller, d'y apprendre et de découvrir ce qui l'entoure. Sa réussite dépend, en grande partie, de son bien-être physique et surtout mental.

Pour moi, la réussite de l'enfant n'est pas qu'il aille forcément faire de grandes écoles, c'est surtout qu'il arrive à faire ce qu'il veut dans la vie, qu'il puisse faire la formation qu'il désire avec un enseignement adapté à ses besoins.

Pourquoi ?

Nos enfants passent en moyenne sept heures par jour à l'école. Il est donc très important pour eux de s'y sentir bien pour leur bon développement psychologique, car nous-mêmes adultes, nous avons du mal à être bien dans un travail qui ne nous motive pas. Donc, ne demandons pas à nos enfants ce que nous-mêmes n'arrivons pas à faire. Au contraire, soutenons les pour qu'ils aillent bien.

Nos enfants doivent avoir les mêmes chances d'avenir que les enfants des milieux dits «favorisés» car bientôt, notre jeunesse sera l'avenir de notre pays.

Comment ?

Essayons, nous parents, de trouver des solutions pour le bien-être et la réussite de nos enfants en proposant des idées à l'Inspection Académique Régionale :

- Moins surcharger les classes
- Plus d'aide pour les professeurs
- Programme scolaire moins chargé
- Temps pour chaque enfant
- Moins d'heures de cours par semaine
- Locaux adaptés

ANNEXE 5

COMMENT PARENTS ET ENSEIGNANTS PEUVENT-ILS TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ? par Mamodou

La base fondamentale pour la réussite scolaire est le partenariat étroit qui doit exister entre parents et enseignants. Pour accéder à cette réussite, certaines conditions doivent être réunies comme :

- avoir des liens privilégiés entre parents et enseignants afin qu'ils se soutiennent mutuellement
- sensibiliser les parents afin leur montrer l'importance d'un suivi scolaire des enfants à la maison
- inciter les parents à rencontrer régulièrement les enseignants afin de faire le point sur la scolarité et le comportement de leurs enfants et pouvoir trouver des solutions communes en cas de souci pour intervenir le plus rapidement possible
- apprendre aux enfants la politesse et le respect de leur enseignant et intervenir si besoin pour remédier à ce manquement de la part des enfants. Parents et enseignant doivent avoir le même discours.
- insister sur l'importance, pour les parents, de toujours encourager leur enfant dans leur travail scolaire
- s'intéresser à la manière dont les enseignants font travailler les élèves à l'école
- contrôler la pédagogie et le comportement des enseignants vis à vis des élèves

On voit bien l'importance primordiale de construire un dialogue permanent entre les parents et les enseignants si l'on veut la réussite des enfants.

Deux mots résumant cet exposé :

SOUTIEN, RÉUSSITE

ANNEXE 6

ÉGALITE DES CHANCES PAR RAPPORT AU MILIEU SOCIAL, par Patricia

Chapitre 1 : le constat

Les jeunes des quartiers sensibles connaissent deux fois plus le chômage que les autres (35% contre 17). Ce sont 150 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme (50% d'entre eux cumulaient un retard important depuis l'école primaire)et un tiers d'entre eux n'a toujours pas de travail cinq ans plus tard.

Selon l'enquête PISA 2009 (programme international du suivi des acquis), l'écart de score entre les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé et ceux issus d'un milieu favorisé s'élève à plus de cinquante points de différence en France contre 38 pour les autres pays de l'OCDE. La France se classe 22ème sur 65 en compréhension de l'écrit et culture mathématiques, 27ème sur 65 en culture scientifique. Huit pour cent de ses élèves sont en grande difficulté en compréhension de l'écrit et tout autant en culture mathématique, ce qui place (la France)à la 27 ème et 30 ème sur 34 pays de l'OCDE et ces mêmes élèves de milieux défavorisés y sont surreprésentés (étude ASFOREL - Jean-Jacques Moine novembre 2011).

Cela n'honore pas notre pays qui se vante d'être la cinquième puissance mondiale. C'est surtout un drame pour nos enfants et jeunes qui en sont les victimes. Doit-on se satisfaire de ce constat accablant ? Est-ce là l'idée d'une école de la République qui se doit d'apporter de manière équitable une culture commune, de connaissances de base pour tous sans une logique de sélection des meilleurs ?

Il nous paraît évident qu'elle se doit de garantir à chacun, même aux plus faibles, les connaissances et les compétences auxquelles ils ont droit. On voit bien que ce n'est plus le cas depuis plusieurs décennies (15 ministres se sont succédé en 30 ans). Aucune réforme sérieuse n'a pu être mise en place. On se contente de quelques « réformettes » sur le paquebot «Éducation Nationale» .

Aucun de nos gouvernements successifs n'a eu le courage de réformer en profondeur alors que des chercheurs en science de l'éducation, de part leurs recherches et constats tiraient la sonnette d'alarme. Les élites, dont nos gouvernants font partie, se moquent bien de l'éducation des moins favorisés puisque leurs propres enfants sont protégés de l'échec scolaire.

Ces différentes recherches mettent en lumière le fait que les enfants de milieux défavorisés n'arrivent pas à rattraper le retard par rapport aux enfants de milieux favorisés grâce à notre école. Au contraire, l'écart se creuse au lieu de se réduire.

L'école reproduit les inégalités sociales alors qu'elle devrait les aplanir. C'est le rôle premier de l'école d'adapter son enseignement aux enfants dans leur diversité (différence de milieu social et de capacité) et non aux enfants de s'efforcer de rentrer dans le moule du système éducatif. Or, c'est justement ce qui se passe, d'où un échec important pour les enfants de milieux défavorisés.

Pourtant, d'autres pays sont arrivés à faire réussir ces enfants de milieu défavorisés : la Finlande, le Japon, le Canada, le Portugal (entre 39 et 48% d'élèves issus de milieux défavorisés obtiennent d'aussi bons résultats que les autres). Ce score passe à 72% pour Hong-Kong et 76% pour Shanghai (Chine). Il est donc possible de remédier à cet état de fait si l'on veut bien s'en donner les moyens.

Chapitre 2 : les solutions préconisées

- Garder notre enseignement pré-primaire :

Une étude canadienne démontre l'importance de l'acquisition du langage et du vocabulaire pour la réussite de l'apprentissage de la lecture et sa compréhension. En effet, un enfant de milieu favorisé entend environ 11,2 millions de mots par an alors qu'un enfant de milieu ouvrier en entend que 6,5 millions et seulement 3,2 millions pour un enfant de milieu très défavorisé. On comprend alors tout l'importance de combler ce fossé pour aborder les apprentissages fondamentaux dans de bonnes conditions.

- Favoriser la mixité sociale :

D'après l'étude PISA, il est démontré que les élèves qui, quel que soit leur milieu socio-économique, fréquentent un établissement dont l'effectif d'élèves est plus favorisé obtiennent des scores plus élevés par rapport à ceux inscrits dans un établissement dont l'effectif est plus défavorisé. Ceci est aussi valable pour les enfants dont les parents sont issus de l'immigration. Il n'y a pas de recul de performance pour ces établissements qui les accueillent.

On voit donc bien l'importance d'une vraie mixité sociale. Tout le monde y gagne. Or, en France, elle n'existe pas réellement (assouplissement de la carte scolaire, passe-droit, écoles privées).

Cela prive d'autant les écoles de quartiers sensibles de leurs bons éléments. Elles deviennent des écoles «ghettos» pour les moins favorisés.

- Prendre en compte les différences de développement entre enfants :
(Hubert Montagner)

L'école maternelle devrait créer les conditions relationnelles, sociales, temporelles et spatiales qui permettent à chaque enfant de libérer quand il est prêt ou quand il a envie les possibilités, potentialités, compétences et ressources cachées qu'il a en lui. En France, on tient compte de l'âge de l'enfant et non de son développement individuel (avec des influences génétiques, environnementales, vécus).

- Aménager les temps scolaires :

Il est urgent de réduire la journée scolaire de nos enfants (journée la plus longue au monde) et revenir sur la semaine de quatre jours qui épuisent nos enfants et qui donc est contre-productive au niveau des résultats. Nos enfants ne sont pas des robots !

On peut réduire les grandes vacances scolaires qui ne servent qu'à entretenir l'industrie touristique et ne profitent pas aux enfants défavorisés qui ne partent presque pas en vacances faute de moyens financiers.

- Favoriser la réussite de tous les élèves :

D'après l'étude PISA, les établissements qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui imposent aux enseignants d'inclure l'ensemble de leurs élèves dans toute leur diversité grâce à des parcours éducatifs personnalisés. En revanche, ceux qui privilégient l'orientation de leurs élèves selon leurs capacités (classe spécifique) affichent généralement des résultats moins équitables sans avoir de meilleures performances. Il est donc impératif que les enseignants adaptent leur enseignement à chaque élève et non l'inverse, l'élève qui doit s'adapter aux méthodes de l'enseignant. D'où l'importance d'une bonne formation des enseignants. Il faut aussi s'appuyer sur les RASED (réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté). Ces enseignants spécialisés permettent aux enfants de ne pas décrocher grâce à une aide personnalisée en petits groupes.

- Favoriser un accès à la scolarité en milieu ordinaire pour les enfants et jeunes handicapés :

(Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap - FNASEPH)

Malgré la loi sur le handicap du 11 février 2005 favorisant l'insertion scolaire des enfants et jeunes handicapés, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer leur accueil dans de bonnes conditions à l'école. En effet, les principales difficultés rencontrées sont d'ordre matériel et un manque de moyens humains. En 2010, on comptait 21 800 auxiliaires de vie scolaire individuels et 2166 auxiliaires de vie collectifs pour suivre 57 067 élèves ayant besoin d'un suivi quotidien en classe. 4 collégiens sur 10 trouvent leur passage au collège difficile, à cause de soucis de compréhension de cours et de suivi des devoirs.

Pire encore, ils ne représentent que 0,1% de la population étudiante universitaire. Ils sont pourtant 92% à vouloir étudier dans une école, collège, lycée ou université ordinaire. 20 000 enfants ne sont toujours pas scolarisés d'après un rapport de l'éducation nationale de 2008 alors que l'UNESCO a fixé pour objectif de scolariser tous les enfants d'ici 2015.

Des mesures peuvent être prises afin de mieux les accueillir au sein des écoles, collèges, lycées et universités :

- une meilleure formation des enseignants à l'accueil des enfants afin qu'ils puissent mieux appréhender le travail de partenariat avec l'auxiliaire de vie (réglementation, représentation et approche du handicap, pédagogie individualisée, travail avec des supports pédagogiques adaptés)
 - Effectuer une information et sensibilisation auprès de la communauté éducative
 - mettre en ligne des modules de formation qui répondent aux difficultés souvent rencontrées et répertoriées par types de trouble afin que les enseignants soient à même d'aider l'élève
 - établir un partenariat entre l'éducation nationale et les éditeurs afin que les établissements scolaires puissent se procurer les manuels scolaires numériques existants au même prix que la version papier
 - dispenser une vraie formation pour les assistantes de vie scolaire et faire reconnaître le métier d'accompagnant de vie scolaire et sociale avec un vrai statut et une pérennisation de leur emploi
 - préparer l'accès des études supérieures dès le collège, assurer une meilleure orientation pour ces élèves et développer le parrainage des collégiens et lycéens par des étudiants afin de leur donner l'envie de continuer des études supérieures. Même chose pour l'enseignement professionnel
 - favoriser l'accès des jeunes handicapés à l'apprentissage et à la formation par alternance
- Favoriser un bon climat élèves/enseignants :

Toujours d'après cette étude (PISA), les établissements qui affichent un climat de discipline satisfaisant, des comportements positifs des enseignants et des relations positives entre élèves et enseignants tendent à être plus performants en compréhension de l'écrit. On remarque donc l'importance d'un bon échange entre élèves et enseignants. Ils doivent encourager leurs élèves dans l'apprentissage.

Les élèves doivent respecter l'enseignant. D'où encore l'importance d'une bonne formation des enseignants pour gérer au mieux leurs classes. Et, pour leur reconnaissance, un meilleur salaire. Cela éviterait un taux d'absentéisme important à cause de mauvaises conditions de travail.

Favoriser l'implication des parents :

L'implication des parents est primordiale dans la réussite de leurs enfants. Plus ils s'intéressent à leur travail, meilleurs sont les résultats obtenus. Il est démontré que plus les parents lisent de livres à leurs enfants dès le plus jeune âge, meilleure est leur performance en compréhension de l'écrit.

Ils doivent leur donner l'envie et le plaisir de lire, quel que soit leur sexe (les garçons aiment moins lire que les filles) et c'est pourquoi ils réussissent moins bien en compréhension de l'écrit. On voit donc bien l'importance du rôle des parents dans la future réussite de leurs enfants. Aussi, il faudrait déjà donner les moyens aux parents de transmettre ce goût pour la lecture (maîtrise de la langue pour les parents de milieux défavorisés, accès aux médiathèques, meilleure promotion de la lecture auprès du public, message à relayer aux parents par les enseignants). Une association (l'ANCLI - agence nationale de lutte contre l'illettrisme) a mis en place l'outil « coup de pouce clé » qui aide les enfants de CP en risque d'échec scolaire à acquérir la lecture, l'écriture et facilite l'implication de leur parents dans l'accompagnement à la scolarité. Cet outil efficace mériterait d'être utilisé dans toutes les zones sensibles car il a fait ses preuves. 60 000 enfants en ont bénéficié. 90% des enfants bénéficiaires ont échappé à l'échec précoce en lecture et 75% seront bons ou moyens lecteurs dès la fin du CP. C'est juste une question de moyens pour l'étendre. C'est aussi un beau succès pour nos chercheurs (Gérard Chauveau, Jaques Fijalkow et André Inizan).

- Rattraper notre retard sur l'équipement informatique des classes dans les écoles :

La France a un retard important sur l'équipement numérique de ses écoles (24 ème sur 28 des pays de l'OCDE).

Or, il est démontré que l'apprentissage par le biais de l'outil informatique aide les enfants en difficulté à acquérir plus facilement les savoirs de base.

De plus, c'est un secteur d'avenir et nos enfants seront vraiment à la traîne si notre pays n'investit pas dans cet outil pour nos écoles.

- Remettre en marche l'ascenseur scolaire pour les enfants de milieux défavorisés : (Fondation Terra nova - Jules Martial et Léon Jean)

Si même à la fin de leur scolarité, ils obtiennent heureusement un diplôme de l'enseignement professionnel ou d'enseignement général (baccalauréat), les chances de continuer des études supérieures sont plus minces que pour les enfants de milieux favorisés (3 sur 10, les autres ayant quitté le système scolaire contre 8 sur 10 pour les enfants de milieux favorisés). Même si des initiatives telles les conventions sciences-po, les cordées de la réussite pour les grandes écoles permettent seulement à quelques uns de réussir (30% dans les classes préparatoires, 22% dans les écoles d'ingénieurs, 11% à Polytechnique, 20% pour les écoles de commerce mais seulement 12% pour HEC ou l'ESSEC, 20% pour les grandes écoles de médecine, bio, agro, lettres ...), elles laissent sur le bord de la route une grande majorité d'élèves de milieux défavorisés. Ces quotas mis en place ne sont que des mesures électoralistes et non une vraie politique d'accès aux plus défavorisés.

Des mesures peuvent être prises pour vraiment les aider à réussir :

- encourager et généraliser les aides personnalisées par les étudiants de grandes écoles aux bons élèves des lycées défavorisés
- expérimenter les primes aux résultats dans les collèges et lycées défavorisés
- généraliser les heures d'enseignements communs où les élèves de plusieurs classes sont regroupés par niveau
- rendre publique la liste des sujets d'écrit et d'oral des années précédentes pour chaque concours et examen ainsi que les résultats (chose faite par les grands lycées parisiens), ce qui permettrait aux élèves des lycées défavorisés de préparer efficacement les concours et examens

- créer des classes passerelles d' un an afin que les lycéens de lycées défavorisés puissent se mettre au niveau des classes préparatoires
- accompagner les meilleurs élèves des lycées défavorisés dans leur choix d'orientation afin de les pousser vers des hautes études
- multiplier les passerelles d'entrée aux meilleurs écoles après un parcours universitaire
- atténuer, dans certains concours ou examens, la valeur des matières socialement discriminatoires (culture de type traditionnelle, philosophie ancienne ...) et auxquelles ces étudiants n'ont pu avoir accès dans leur vie familiale

Alors égalité des chances, mythe ou réalité ?

On voit bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'école idéale que mériteraient nos enfants et notre société afin de leur assurer un bon avenir et le rayonnement de notre pays à travers le monde. Cela handicape notre compétitivité, cela amoindrit notre cohésion sociale (chômage, violence, délinquance, assistance aux personnes les plus démunies ...) et coûte très cher à la collectivité.

Sommes-nous prêts à sacrifier notre jeunesse et leur éducation au profit de quelques nantis et à la défaveur des autres ?

Et juste pour des raisons budgétaires ?

Une grande nation se mesure au niveau d'éducation de son peuple.

Alors, révoltons-nous pacifiquement pour que cela change !

Comme le dirait Stéphane Hessel, indignons-nous !

Deux mots résumant cet exposé :

ÉGALITE, RÉUSSITE

ANNEXE 7

LA RÉUSSITE SCOLAIRE, par Aminata

Aujourd'hui, nous sommes tous conscients de la dégradation du système scolaire et notre grand souci, c'est la réussite scolaire de nos enfants. Pour parer à cette situation grandissante de l'échec scolaire, un groupe de parents, à travers le projet UPP va proposer un sujet afin d'élaborer un thème de recherche sur « la réussite scolaire dès la base ». Ces recherches nous amèneront à savoir comment lutter contre l'échec scolaire et créer les conditions de réussite. Les causes :

Elles sont d'ordre économique, sociale, familiale et scolaire et se traduisent par :

- le manque du personnel enseignant et d'encadreurs
- l'isolement, la stigmatisation des quartiers
- l'accès difficile à la culture, l'illettrisme
- l'environnement et l'influence de l'extérieur
- la précarité
- le manque de structures appropriées pour l'épanouissement des enfants
- dévalorisation des enfants
- l'absence d'encadrement et de suivi des enfants
- culpabilisation des parents
- l'absence de liens entre les parents et les enseignants

Les conditions de réussite :

- donner les moyens économiques pour l'encadrement et le suivi scolaire des enfants
- la santé et l'hygiène
- la valorisation de l'enfant dans la globalité (récompense et encouragement)
- la création de meilleures conditions pour l'épanouissement des enfants (multiplication des sorties pour développer la curiosité des enfants)
- la maîtrise de la langue française et déculpabilisation des parents
- favoriser le dialogue entre les parents et l'institution scolaire
- la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire afin de réduire le chômage et la délinquance

- l'évolution dans un environnement socio-familial propice à un bon parcours scolaire
- la construction d'un dialogue triangulaire entre les professionnels, les élus et les parents pour permettre l'amélioration des conditions de vie et envisager l'éducation des enfants tous ensemble

A cet effet, l'implication des parents reste la meilleure référence et demeure une condition importante pour la réussite éducative. L'égalité des chances commence à l'école. Quand on pense à l'école, on pense à la réussite scolaire de nos enfants qui représentent l'avenir.

Deux mots résumant cet exposé :

RÉUSSITE ET AVENIR

ANNEXE 8

BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DE LA LOI DE 2005

1. La mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 s'est traduite par une augmentation importante du nombre d'enfants handicapés scolarisés, en particulier dans le milieu ordinaire

1.1.1. Le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire a augmenté d'un tiers depuis 2005

La loi du 11 février 2005 a posé pour principe la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire, qui s'est traduit par une croissance importante du nombre d'enfants scolarisés (+33 % entre 2005 et 2010).

En parallèle, la part des élèves handicapés dans la population scolaire en milieu ordinaire s'est accrue, passant de 1,3 à 1,7 %.

Tableau 1 : **Part des élèves handicapés dans la population scolaire en milieu ordinaire**

	2005	2010
ID		
nb élèves handicapés	104 824	126 294
population scolaire	6 357 204	6 664 279
% handicapés	1,6 %	1,9 %
2D		
nb élèves handicapés	46 699	75 094
population scolaire	5 485 400	5 353 216
% handicapés	0,9 %	1,4 %
Tous niveaux		
nb élèves handicapés	151 523	201 388
population scolaire	11 842 604	12 031 984
% handicapés	1,3 %	1,7 %

1.1.4. Le nombre d'enfants handicapés non scolarisés peut être évalué à 20 000 personnes, dont 5 000 restant à domicile

L'évaluation du nombre d'enfants handicapés non scolarisés est délicate car les informations sont partielles et relativement anciennes.

Les données statistiques issues des enquêtes du ministère de l'Éducation nationale auprès des établissements médico-éducatifs dénombrent 24 000 enfants accueillis en leur sein et apparaissant non scolarisés en 2005-2006. Le nombre d'enfants soumis à l'obligation scolaire peut quant à lui être estimé à 15 000 (soit 20 % des enfants de 6 à 16 ans en établissements).

Pour les enfants handicapés vivant au domicile de leurs parents, il n'existe pas de source administrative permettant d'en apprécier le nombre.

Seule l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de 1998 ou l'enquête de la DREES sur les trajectoires des enfants passés en CDES en 2004-2005 permettent d'estimer cette population. En 1998, de l'ordre de 5 % des enfants handicapés vivant à domicile âgés de 6 à 16 ans étaient non scolarisés

On retrouve le même ordre de grandeur à partir de l'enquête de la DREES sur les enfants passés en CDES en 2004-2005 (environ 4 %).

Il y aurait donc environ 5 000 enfants handicapés de 6 à 16 ans vivant à domicile et non scolarisés.

Au total, en regroupant domicile et établissement, 20 000 enfants handicapés soumis à l'obligation scolaire seraient non scolarisés, les trois quarts étant cependant placés en établissements et bénéficiant du soutien d'un éducateur, les autres vivant avec leurs parents et étant pour l'essentiel en attente d'une solution.

ANNEXE 9

SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

Des enfants qui ne comptent pas ! L'UNAPEI appelle à manifester. Quelques semaines après la parution des sénatrices prônant un chiffre de 5000 enfants entre 6 et 16 ans vivant à domicile et non scolarisés. Un chiffre est bien en dessous de la réalité. Ils seraient en réalité 20 000 enfants handicapés non scolarisés, dont 13 000 enfants handicapés sans solution... Des sources différentes, des chiffres recoupés et imprécis, aucune statistique claire, en France les enfants handicapés privés de leur droit à l'éducation ne comptent pas.

À l'aube de la rentrée scolaire, l'UNAPEI lance et appelle les familles et les parents à manifester et à saisir les tribunaux afin que le droit à la scolarité de leurs enfants soit respecté. Car si les lois existent avec la réforme de 2005 ou encore la ratification de la convention internationale des personnes handicapées, elle reste toujours aussi mal appliquée. Une situation dénoncée aussi par l'ADAPT.

5 000 enfants handicapés à domicile, 20 000 enfants handicapés non scolarisés, 13 000 enfants handicapés sans solution, ... L'UNAPEI appelle les familles à se manifester et saisir les tribunaux.

Selon le rapport des sénatrices Claire-Lise Champion et Isabelle Debré sur la loi handicap de 2005 paru en juillet 2012, Il y aurait environ 5 000 enfants handicapés entre 6 et 16 ans vivant à domicile et non scolarisés. Au total, en regroupant domicile et établissement, 20 000 enfants handicapés soumis à l'obligation scolaire seraient non scolarisés, les trois quarts étant cependant accueillis en établissements spécialisés et bénéficiant du soutien d'un éducateur, les autres vivant avec leurs parents et étant pour l'essentiel en attente d'une solution adaptée à leurs besoins éducatifs.

En 2008, la CNSA¹ dévoilait le nombre de 13 000 enfants handicapés privés de leur droit à l'éducation, contraints à rester à la maison faute de place en établissement adapté. Combien d'enfants handicapés comptent la France ? Combien sont-ils en âge d'être scolarisés ? Combien d'entre eux ne sont pas scolarisés ? Qui est où sont-ils ? Ils sont très nombreux, mais il est impossible de le quantifier.

De rapport en rapport, de plan autisme en plan autisme, tous alertent sur le manque de statistiques et préconisent des études pour proposer des solutions à la hauteur des besoins réels. Comment mener une politique d'éducation et du handicap efficace sans connaître les besoins réels ? Dans son réseau, l'UNAPEI recense 5000 enfants handicapés mentaux sur liste d'attente des IME2 gérés par ses associations, qui sont donc à la maison sans aucune solution éducative. Où sont-ils dans les chiffres officiels ? 12%3 des IME de l'UNAPEI ne sont pas dotés en enseignant de l'Éducation nationale, donc les enfants accueillis ne reçoivent pas d'éducation scolaire. Où sont-ils dans les chiffres officiels ?

Quel avenir propose-t-on à un enfant qui est dès le plus jeune âge privé d'un droit fondamental ? Un très grand nombre d'enfants handicapés n'ont pas pour seul horizon le regard de leurs parents, sans lien avec l'extérieur. Accepterait-on qu'un enfant reste chez lui parce qu'il n'y a pas de place au collège ? Le fait qu'il n'y ait pas de chiffre, que l'on ne les recense pas, c'est dire aux familles que leurs enfants ne comptent pas. C'est intolérable » s'indigne Christel Prado, président de l'UNAPEI. L'association qui appelle les familles à saisir les tribunaux afin que cette injustice et ce manque de considération cessent. L'UNAPEI demande au gouvernement une étude statistique sur le handicap en France. Elle demande que le 3e plan autisme soit à la hauteur des besoins réels.

La refondation de l'école devra prendre en compte les besoins singuliers de ses élèves particuliers et enfin considérer la nécessité absolue de se rapprocher de l'éducation adaptée pour éradiquer une fois pour toute cette injustice. L'UNAPEI rappelle que l'éducation est un droit fondamental que l'État doit garantir à tous les enfants de la République.

Stéphane LAGOUTIERE

[1] Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

[2] IME = Institut médico-éducatif

[3] Enquête de l'Unapei - juin 2011 - la collaboration entre IME, SESSAD et l'Éducation nationale réalisée sur un échantillon représentatif de 162 établissements répartis sur toute la France gérés par les associations de l'Unapei

ANNEXE 10

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

DEMANDE DES PARENTS

MOYENS HUMAINS

Plus de professeurs

Plus de surveillants

Plus d'AVS (Auxiliaires de vie scolaire)

Plus d'animateurs scolaires

Favoriser l'encadrement individuel

Plus de soutien scolaire

DEMANDE DES ENSEIGNANTS

MOYENS HUMAINS

De bons professeurs

Des élèves motivés

Des équipes cohérentes qui poursuivent les mêmes objectifs

Un bon suivi des jeunes de la part des parents

La capacité à s'adapter à chaque élève

Un cadre et des règles car cela contribue à la construction des jeunes

Une bonne orientation non imposée par les parents

ANNEXE 11

LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS DOIVENT S'ADAPTER AUX ENFANTS ET NON L'INVERSE, avec Caroline PEARCE

Alors que l'association Solidarité Laïque sera l'un des représentantes et relais en France de cette manifestation mondiale, Caroline PEARCE, sera elle la coordinatrice de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), depuis août 2013 au siège de l'Alliance, à Johannesburg. Elle répond à nos questions sur l'éducation inclusive, thème de la mobilisation mondiale de cette année, et sur ces enjeux d'équité inhérents à la question fondamentale du Droit à l'éducation. Une femme âgé de 35 ans et merveilleusement bien dans sa peau et dans ses baskets !

F.H.I --- La CME a retenu pour thème d'action en 2014 l'éducation inclusive et les liens entre l'éducation et handicap. Pouvez-vous nous en expliquer le sens et les enjeux pour le mouvement de la CME ?

Caroline PEARCE --- Ce choix est le reflet du sentiment partagé par notre mouvement que nous ne pouvons pas obtenir le droit à l'éducation pour tous sans mettre un accent sur les enfants les plus marginalisés. L'un des principes fondateurs de la CME est que tous les enfants ont le droit à une éducation de qualité.

Si des membres de la CME ont pu constater des progrès visibles de l'universalisation de l'éducation au cours de ces 10 à 15 dernières années - en particulier une forte progression vers l'éducation primaire universelle - certains enfants, et en particulier les enfants en situation de handicap, restent systématiquement laissés pour compte : soit ils n'iront jamais à l'école, soit ils la quitteront prématurément, soit ils recevront une éducation de mauvaise qualité.

L'éducation inclusive est pour nous une réponse à cette exclusion massive des enfants en situation de handicap de l'enseignement de qualité. Respecter, protéger et réaliser les droits des individus, et le droit à l'éducation pour Tous doit rimer avec égalité et non-discrimination. Un système d'éducation véritablement inclusif serait celui qui non seulement ne laisse personne à l'écart, mais aussi incarne ces principes des droits de l'Homme.

F.H.I --- Pouvez- vous nous présenter la publication récente de la CME « égalité des droits, égalité des chances » réalisée en partenariat avec l'équipe internationale de Handicap international. Comment la CME souhaite s'en emparer pour son travail de plaidoyer ?

Caroline PEARCE --- La CME est un vaste mouvement. Nous pensons qu'en réunissant les différentes parties de la société civile pour agir collectivement - aux niveaux national, régional et mondial - nous pouvons porter une voix plus audible, plus forte et avoir un impact plus grand pour la réalisation de notre mission.

Cela signifie également que nous travaillons très étroitement avec nos membres et avec d'autres alliés dans toutes nos campagnes. Pour cette campagne, nous avons établi un partenariat avec Handicap international qui a une expertise particulière sur les questions d'éducation inclusive et qui nous soutient pour cette campagne thématique.

D'autres membres de la CME ont contribué à ce rapport en s'appuyant sur leur propre expérience dans la défense des droits à l'éducation des enfants handicapés.

Le rapport lui-même dresse, pour la première fois pour la CME, une position collective et détaillée sur le handicap et l'éducation inclusive. Il comprend un ensemble complet de demandes politiques et de recommandations que les membres peuvent adapter à leurs contextes nationaux. Le rapport contient des faits utiles et des chiffres, les membres peuvent y puiser des études de cas, des messages de campagne clairs.

L'objectif principal de ce rapport est d'aider les membres à porter leurs actions de sensibilisation avant, pendant et après la Semaine mondiale d'action. Il peut être utilisé à la fois comme un outil de plaidoyer direct (la coalition CME du Royaume-Uni, par exemple, l'a utilisé dans son plaidoyer avec le gouvernement sur l'examen de la prise en compte du handicap dans la politique de développement) ou comme une source d'informations ou de positionnement politique sur le sujet.

F.H.I --- Comment définir l'éducation inclusive ? La notion d'inclusion est encore trop souvent associée aux enfants ayant des besoins spéciaux, ou à des dispositifs spécialisés. Pourquoi ?

Caroline PEARCE --- C'est la possibilité pour tous les enfants de s'instruire ensemble dans des classes « normales » de leur localité ou leur communauté, quels que soient leurs capacités ou leurs handicaps, à l'aide de méthodes d'enseignement, de matériels pédagogiques et d'un environnement éducatif qui répondent aux besoins de toutes les filles et les garçons.

Mais l'éducation inclusive favorise aussi des changements dans l'ensemble du système d'éducation et dans les communautés afin de s'assurer que le système d'éducation s'adapte à l'enfant plutôt que d'attendre de l'enfant qu'il s'adapte au système.

De toute évidence, cela est particulièrement important pour les enfants handicapés, souvent perçus comme « un problème » du fait de leur handicap, mais aussi pour tous les autres apprenants marginalisés, tels que ceux issus de milieux culturels minoritaires. Bien sûr, cela prendra du temps, il faudra que les écoles spécialisées et les écoles inclusives coopèrent, que les gouvernements favorisent l'inclusion et que l'expertise des enseignants spécialisés soit partagée.

Quelles sont les priorités pour réaliser l'EPT et d'encourager l'intégration de tous les élèves dans le contexte de l'après 2015 ?

Caroline PEARCE --- Nous voulons nous assurer que les cadres de développement « post 2015 » prennent ces questions beaucoup plus au sérieux. Il s'agira notamment de veiller à ce que les progrès vers les objectifs soient suivis non pas uniquement pour les apprenants pris « comme un tout », mais aussi pour les élèves handicapés, les filles et les femmes, les communautés les plus pauvres et d'autres groupes marginalisés.

Avec suffisamment de volonté politique et de veille citoyenne, nous pouvons offrir à tous le droit à l'éducation : notre attention actuelle et à venir sur le handicap et l'éducation inclusive est une façon d'accomplir une partie du chemin vers cette réussite.

Interview réalisée par Stéphane LAGOUTIERE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<http://www.education.gouv.fr>

« Niveau de diplôme et chômage dans les quartiers sensibles » 11 mars 2014. Observatoire des inégalités :

http://www.inegalites.fr/spip.hp?page=article&id_article=1485&id_groupe=10&id_mot=82&id_rubrique=6

Étude PISA 2012 (décembre 2013) : <http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/PISA-2012-results-france.pdf>

« Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire », novembre 2013 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/27/1/2013-095_grande_difficulte_293271.pdf

« La scolarisation des enfants handicapés » rapport de Mr Paul Blanc, sénateur, mai 2011 : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011_scolarisation_des_enfants_handicapes.pdf

« Bilan loi 2005 : scolarisation des enfants handicapés », septembre 2012 : <http://fnaseph.fr/index.php/dispositifs-de-scolarisation/101-actus-fnaseph/bilan-des-familles/586-le-bilan-des-familles-elements-de-synthese>

« La scolarisation des enfants handicapés : des enfants qui ne comptent pas »

« Les systèmes éducatifs doivent s'adapter aux enfants et non l'inverse » (Caroline Pearce)

Stéphane LAGOUTIERE

www.france-handicap-info.com › Section France › ÉDUCATION

« Quotas dans les grandes écoles : l'illusion de remettre en marche l'ascenseur scolaire » Fondation Terra Nova – Janvier 2011 : <http://www.tnova.fr/sites/default/files/110118%20-%20Quotas%20dans%20les%20grandes%20%C3%A9coles%20%20Jules%20Martial%20et%20L%C3%A9on%20Jean.pdf>

« L'état des relations école-parents, entre méfiance, défiance et bienveillance », Georges Fotinos – Avril 2014 :

<http://www.casden.fr/La-CASDEN/Suivre-nos-actualites/Espace-presse/D-apres-une-nouvelle-etude-de-Georges-Fotinos-le-fosse-se-creuse-davantage-entre-l-ecole-et-les-parents>

« Pour un dialogue réussi enseignant-parent, parent-enseignant » - Octobre 2005 : <http://cache.media.education.gouv.fr/file/90/1/2901.pdf>

« L'équipe d'alphabétisation Nouvelle- Écosse » (Canada) : <http://www.eane.ca>

« L'évolution de l'illettrisme en France » Janvier 2013 : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national>

« Participer à l'école, mode d'emploi » Belgique région de Wallonie – Bruxelles. Octobre 2013 » : <http://www.ufapec.be/files/files/2013-10-10-brochure-copa.pdf>

« En Europe, les parents deviennent de véritables partenaires ». Simone Forster - Mai 2004 : http://publications.irdp.relation.ch/ftp/1168606335forster_educateur_5c.pdf

« Pour se faire une bonne idée de la participation des parents à l'école ». Fédération des comités de parents du Québec – Août 2009 : http://www.fcpq.qc.ca/data/userfiles/files/formation/Francais/f03_Participationparentecole_fr.pdf

« L'école citoyenne : l'expérience de Porto Alegre » José Clovis de Azevedo – 2000 : <http://books.openedition.org/iheal/1585?lang=fr>

« Ils ont leur mot à dire, une école élémentaire à Boston, Massachussets ». Karen L.Mapp -décembre 2002. ries.revues.org > Numéros > 31 > Dossier: Les parents et l'école

« L'école de l'équité et de l'intégration : le cas de la Finlande ». Irmeli Halinen - Avril 2006 : <http://ries.revues.org/1160>

« L'éducation en Finlande : les secrets d'une étonnante réussite ». Paul Robert - 2006 : <http://www.meirieu.com/ECHANGES/robertfinlande.pdf>

Collège Jean Renoir, à Bourges : <http://www.youtube.com/watch?v=G09eSSA6k38&feature=youtu.be>

reportage « égaux mais pas trop à l'école » chaîne LCP : <http://www.lcp.fr/emissions/egaux-mais-pas-trop/vod/157326-egaux-mais-pas-trop-a-l-ecole>

REMERCIEMENTS

Nous remercions la CAF (Caisse d'allocations familiales), le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), l'AME (l'agglomération montargoise), les directeurs, directrices et enseignant(e)s, assistant(e)s d'éducation, conseiller(e)s d'éducation, ainsi que toutes les personnes que nous avons rencontrées lors des manifestations auxquelles nous avons participé et qui ont eu la gentillesse de collaborer lors de notre travail de recherche.

Nous remercions également Annick Faur, animatrice «référénte familles», Noël Martin, Directeur, et Gisèle Disdier, présidente du Centre social de l'AMA (Association Montargoise d'Animation).

Enfin, nous remercions Agnès Pottier, Doctorante en anthropologie, membre du CREA (Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques à l'Université Louis Lumière, Lyon 2), qui a encadré nos travaux de recherche, ainsi que Monsieur Philippe Meirieu, Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Lumière-Lyon 2 et Monsieur Richard Pottier, Professeur émérite d'anthropologie à l'Université Paris Descartes-Sorbonne qui ont soutenu notre démarche.

AVEC LE SOUTIEN DE

